

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



BONNE ANNÉE

GUTES NUEUES JAHR

BUEN'ANNO

FELIZ ANO NUEVO

HAPPY NEW YEAR

FELIZ ANO NOV

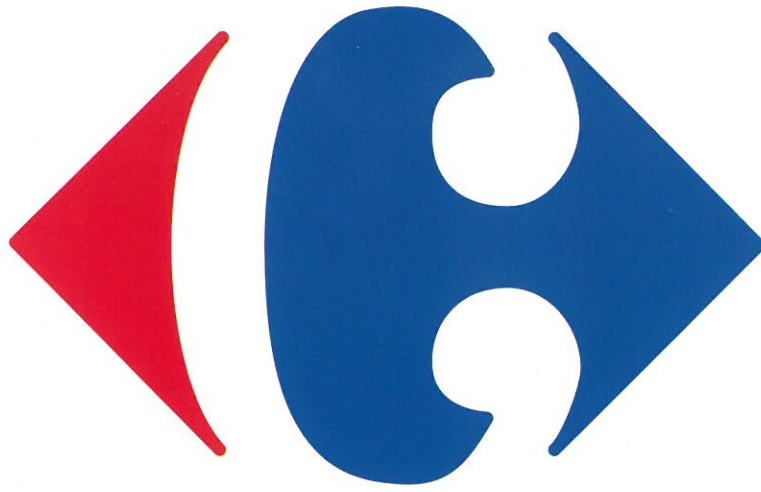
GOOT NYT AAR

GELUKKIG NIEUWJAAR

KAAH XPONIA



*Connaître son histoire c'est éviter d'avoir à la subir une autre fois,
et l'oublier c'est être condamné à la revivre.*



Carrefour

MEYLAN

Meylan

Passionnement...

MEYLAN - 1, BOULEVARD DES ALPES - 38446 MEYLAN CEDEX - TÉL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIM. DE 8H30 À 21H45, LE SAM. DE 8H30 À 20H45

Carrefour
MEYLAN



services financiers

spectacles

radiotéléphonie



Mérite de l'Union départementale

En page de couverture, figurent les insignes distinctifs et représentatifs du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Cette distinction a été proposée par le comité exécutif à la suite du Congrès Fédéral qui s'est tenu à Grenoble en septembre 1988, et sa réalisation a été approuvée et institutionnalisée au Congrès Départemental de 1989 à Saint Georges d'Espéranche.

Elle a pour but de récompenser les mérites des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de tous grades en activité ou ayant cessé leur activité, à condition d'être adhérents à l'Union Départementale de l'Isère depuis au moins cinq années entières.

Cette distinction comprend trois degrés de valeur hiérarchique :

- **Chevalier**
- **Officier** "une étoile est agrafée sur le ruban"
- **Commandeur** "la création de cette distinction suprême, sous forme de cravate supportant la croix a été décidée au cours du Conseil d'Administration du 26 novembre 1999 à Chapareillan"

Cinq années au moins devront s'écouler dans le grade de chevalier pour accéder au grade d'officier.

Afin de récompenser les sportifs, une distinction spécifique et d'un seul degré a été instaurée au cours de l'année 2000.

De même présentation que celle de chevalier, y figure en plus une barrette "sports" agrafée sur le ruban.

En règle générale, la remise de la médaille du Mérite de l'Union Départementale ne pourra être effectuée que par le Président de l'Union Départementale ou son représentant dûment mandaté, lui même décoré à un degré identique ou supérieur à la médaille qu'il aura à remettre.

En aucun cas une personne non sapeur-pompier ne pourra remettre cette distinction.



La décision d'attribuer cette distinction est de la seule compétence du Conseil des Récompenses.

Le Président de l'Union Départementale est statutairement titulaire du plus haut degré de la distinction.

La médaille a été éditée par les établissements Arthus-Bertrand, joailliers médailleurs à Paris.

L'Union Départementale est propriétaire de la frappe du modèle héraldique exclusivement créé à cet effet.



L'ambition de jouer un rôle clef dans le développement de toutes ses entreprises clientes.

OSIRIS

G.I.E. Roussillon GIE de

la Plate-forme Chimique
Les Roches-Roussillon

Rhodia Rhodia Rhodia

Intermédiaires

Silicones

Acétol

Rhodia

Aventis

Eco Services

Animal Nutrition

Aqueris
Teris

Europhos

OSIRIS GIE Roussillon rue Gaston Monmousseau BP 67 F-38154 Roussillon Cedex - tél. +33 4 74 29 37 00 - fax +33 4 74 29 36 36

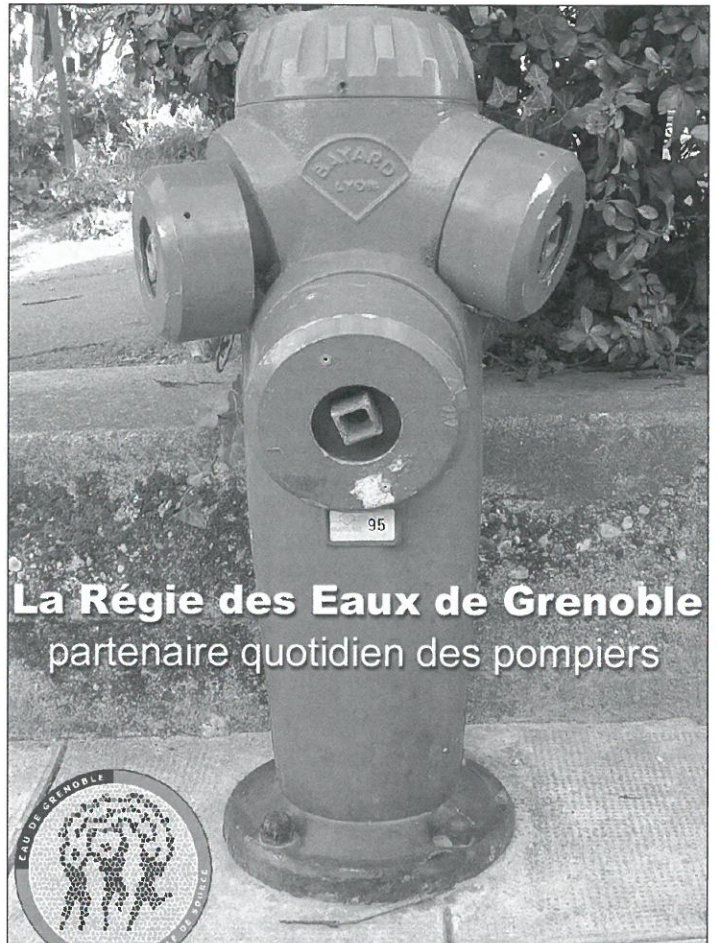
"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

G A L E R I E S
Lafayette



PHOTO : JEAN-PAUL GOUGE

GRENOBLE.
galerieslafayette.com



La Régie des Eaux de Grenoble
partenaire quotidien des pompiers



l'eau
Régie des Eaux de Grenoble

6, rue Colonel Dumont - BP 138
38003 Grenoble Cedex 1
Tel. 04 76 86 20 70

SÉCURITÉ INCENDIE

NOUVELLES TECHNOLOGIES NOUVEAUX MÉTIERS

**AGENT DE
SÉCURITÉ INCENDIE**
Qualification ERP 1

**CHEF D'ÉQUIPE DE
SÉCURITÉ INCENDIE**
Qualification ERP 2

Formations diplômantes
80 heures sur 10 journées



Noëlle DELEANI
04 76 70 62 57

consultez-nous
pour les prochaines sessions

Département Formation Continue

12, rue Pierre Sémard - 38000 Grenoble

FORMATION D'AGENTS ET DE CHEFS D'ÉQUIPE SÉCURITÉ INCENDIE OPTION ERP

(établissement recevant du public)

ENJEUX

Le Groupe ESC Grenoble a reçu l'**agrément de la Préfecture** de l'Isère pour dispenser des formations d'agent de sécurité incendie option ERP, et organiser l'examen.

Le Groupe ESC Grenoble met au service des entreprises de la région ses capacités d'ingénierie pédagogique, son équipe de sécurité, ses installations et ses locaux, pour dispenser une formation de qualité.

PUBLIC

Toute personne qui doit exercer la fonction d'**agent de sécurité incendie** ou la fonction de **chef d'équipe de sécurité incendie** dans un établissement recevant du public, qui satisfait aux conditions de qualification ou d'expérience de l'article 8 de l'arrêté du 18 mai 1998, et qui est titulaire d'un certificat médical d'aptitude conforme à l'annexe IV du même arrêté.

OBJECTIFS

Les participants pourront acquérir lors des exercices pratiques et des cours théoriques, une bonne connaissance des **techniques et des comportements essentiels à la sécurité incendie** et/ou à l'animation de l'équipe sécurité incendie d'un ERP.

Cet acquis sera constaté par un diplôme.
(certificat de qualification)

Le jury est présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ou son représentant.

sommaire

**Directeur de la publication**

Commandant Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal

Capitaine Jean-Jacques GUERCHET

Siège social

U.D.S.P. 38

Le Manival - BP 97
11, avenue du Vercors
38243 Meylan Cedex
Tél. 04 76 18 93 62
Fax 04 76 18 93 16
udsp38@wanadoo.fr

L'Union Départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de notre association.

1^{re} de couverture :

Distinctions de l'Union départementale.

Crédits photos :

Gilbert Mollion, René Paillot, Claude Spérone, Guillaume Pialoux, UDSP 38, © SDIS 38,

Centres d'interventions :

Fontaine, Frontonas, St-Quentin Fallavier, Chatte, Beaucroissant, Chapareillan, St-Marcelin, St-Jean de Moirans, St-Marcel Bel Accueil, Vaulnaveys-le-Haut, Rives.

Mise en page, gravure et impression :

Imprimerie des Deux-Ponts
BP 20 - 38610 Gières
Tél. 04 76 59 19 59
Siret 068 500 982 00043

AZ Bridge

68, bd de Port-Royal
75005 Paris
Tél. 01 48 32 24 96
Fax 01 48 34 25 72
Siret 401 365 416 00015

3	Mérite de l'Union départementale
5	Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38
7	Éditorial du Directeur départemental des S.I.S. 38
8	Administration
13	Rassemblement National de Manœuvre - Le Mans - 6-7 juillet 2002
17	Le septembre noir des sapeurs-pompiers de France
19	Le congrès départemental de Fontaine
22	Hommage au capitaine Max Ferrand
24	L'Union départementale était au congrès fédéral à Martigues
25	Retrouvailles annuelles pour les pupilles de l'Isère
26	Les anciens de l'Isère
28	Reportage
29	Les sports
34	Maquillage : réaliser une brûlure grave à la gélatine alimentaire
35	CIS Chapareillan
36	Chronique des hommes du 18
37	Centre de Saint Marcellin
39	Passation de commandement à Saint Jean de Moirans
42	Passation de pouvoir au CIS de Saint Marcel Bel Accueil
42	Tencin : sauvé par un pompier volontaire
43	École de Malhivert à Claix : visite chez les pompiers
44	Mise en garde
45	État-civil
46	Flash Info
47	Historique de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère
56	Cette page et la vôtre
56	Index des annonceurs



Fonctionnaires et salariés du secteur public.
Venez découvrir **nos prêts*** :
chez nous **les offres de bienvenue**
sont de **vraies bonnes surprises**.

Pour en profiter, renseignez-vous auprès de votre Conseiller ACEF
du lundi au samedi midi au 0 810 810 782*

* Numéro indigo 0,12 € T.T.C. la minute *réservés aux fonctionnaires et salariés du secteur public, hors éducation nationale

ACEF : ASSOCIATION POUR LE CRÉDIT ET L'ÉPARGNE DES FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

Siège Social : 2, avenue du Grésivaudan, 38700 LA TRONCHE - Tél. 0 810 810 782 - Fax : 04 38 88 48 55

» www.ccmx.com

CCMX conçoit, édite, installe et héberge des systèmes d'information pour les entreprises du middle market, les directions des ressources humaines et les cabinets d'expertise comptable.

Maîtrisant tous les éléments des systèmes d'information, du logiciel aux services en passant par la gestion intégrée, CCMX est l'interlocuteur naturel des entreprises souhaitant faire évoluer, en toute simplicité, leur système d'information dans le contexte des nouvelles technologies.

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

Fabrication de Verre Plat

SAINT-GOBAIN



du commandant

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

Depuis plusieurs années, on parle beaucoup de procédures, de “départementalisation”, de réorganisation des services, comme si l'univers des sapeurs-pompiers n'était que matériel sans aucun aspect émotionnel. Or le sapeur-pompier n'est pas une machine, il est avant tout un humain avec tout ce que cela implique de forces et de faiblesses...

Dans une société où les valeurs traditionnelles sont foulées au pied, parler de la “grande famille des sapeurs-pompiers” fait sourire. Il est évidemment plus facile de diviser que de réunir et la distinction faite de plus en plus fréquemment entre les sapeurs-pompiers volontaires et les sapeurs-pompiers professionnels n'est pas de nature à rassembler. Pourtant la complémentarité est indispensable au fonctionnement des services.

C'est avec nostalgie que les plus anciens d'entre-nous repensent aux extraordinaires moments de convivialité passés, entre autres, autour d'une bonne table en racontant de gentilles plaisanteries... Ces moments d'amitié et d'insouciance aidaient à affronter la dure réalité quotidienne. Nous y puisions la force qui compensait notre faiblesse !

Là encore, la “société moderne” se moque de la vie associative qui a de plus en plus de difficulté à perdurer. Où sont passées les bonnes volontés ? L'évolution des mentalités se traduit par toujours plus d'agressivité, de dureté. Quand est-il de la tolérance, de la capacité à écouter et à comprendre ? Il y a déjà de nombreuses années, Gilbert BÉCAUD chantait : *“L'indifférence, elle te tue à petit feu l'indifférence... avant qu'on en soit tous crevés d'indifférence, je voudrais la voir crucifiée l'indifférence...”*.

Au travers de cette description d'un tableau qui peut paraître bien noir, je veux tout simplement faire prendre conscience à chacun d'entre nous du danger à se replier sur soi-même et à ne penser qu'à son intérêt personnel.

La loi de départementalisation est décriée de toute part, elle a pourtant été votée suite aux revendications des sapeurs-pompiers et son objectif était de répondre aux attentes exprimées. Son effet sur le terrain est ce que nous en faisons, sera ce que nous en ferons...

Tout est-il négatif au point d'avoir toujours à se plaindre de l'évolution des services d'incendie et de recours sans jamais mesurer la chance qui est la nôtre ?

Je souhaite véritablement que le milieu associatif conserve toute sa vigueur, que ce soit en matière sociale, sportive ou festive, et qu'il participe au rapprochement de tous les sapeurs-pompiers, du plus jeune au plus âgé d'entre-nous.

Je remercie tous les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration de l'UDSP 38, ainsi que les animateurs et les groupes de travail des commissions qui, tout au long de l'année, œuvrent pour le bien de tous. Le journal des sapeurs-pompiers est un moyen de communication important qui permet de faire connaître le travail effectué. Encore faut-il pour cela que le lecteur lui porte une attention suffisante...

Sachez tous que le siège de l'UDSP vous est ouvert en permanence, que la secrétaire est toujours prête à vous accueillir et que vous y trouverez toujours un interlocuteur attentif à vos questions.

Je sais pouvoir compter sur l'attachement de tous les sapeurs-pompiers de l'Isère à la grande famille à laquelle ils appartiennent.

Je souhaite à tous une excellente fin d'année et je suis sûr que l'année 2003 sera source de grandes espérances. Il ne tient qu'à nous qu'elle soit source de grandes satisfactions plutôt que de déceptions.

**Dynamic
Synthesis**



Finorga
Spirit of Fin
Chemistry.

Développement de procédés pour la production d'intermédiaires de synthèse et de principes actifs pharmaceutiques

FINORGA SA - 497, route de Givors - 38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 49 19 60 - Fax 04 72 49 19 73 - <http://www.finorga.com>

La plate-forme chimique du Pont-de-Claix dispose d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires intégrée et d'un équipement performant :
7 véhicules d'intervention, 10 canons, 65 000 litres d'émulseur...

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Parachoc

Rangers

- > Rangers conformes à la M.I.T.
- > Normes EN 347-1 HiWRU QPO P
- > Vritable cousu Norvégien
- > Cuir pleine fleur hydrofuge
- > Semelle nœgryline
- > Intercalaire acier

Pointures
36/49

Rangers double cuir

Cousu Norvégien avec trepointe

Votre distributeur Parachoc

Parachoc

RICHARD-PONTVERT
S.P. 4 - 38140 LORRAU
Tél. 04 76 93 88 00 • Fax 04 76 93 88 01
Web : www.paraboot.com
email : contact@paraboot.com

TUV
SERT
DIN EN ISO 9001:2000
Certifié en ISO 9001
Système Qualité certifié

ASCOMETAL ALLEVARD

ASCOMETAL ALLEVARD

Le spécialiste
des aciers pour ressorts

N°1 en EUROPE

B.P. n°17
38570 LE CHEYLAS (FRANCE)
Tél. 04 76 45 45 45
Fax 04 76 45 45 33

GROUPE LUCCHINI



du colonel

HERVÉ ÉNARD
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

2003, déparmentalisation, suite et fin !

Au 1^{er} janvier 2003, le S.D.I.S. assurera directement la gestion des casernements de l'ensemble des services d'incendie et de secours du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Cette phase ultime de la réforme amorcée il y a 4 ans conduit aujourd'hui le S.D.I.S. à assumer pleinement la responsabilité du fonctionnement de notre service public auquel nos administrés sont bien attachés.

Ici encore il faudra veiller à ce que le système ne soit pas trop lourd et que les sapeurs-pompiers, et plus particulièrement les responsables de centres et d'unités, puissent disposer d'une souplesse de gestion comme par exemple la possibilité d'engager une dépense au niveau du centre grâce à une disponibilité de crédit.

Au moment où j'écris ces lignes les bureaux de l'état-major et des groupements s'activent à préparer la mise en œuvre de ce dispositif qui, eu égard à l'importance du département, devra évidemment respecter les règles de la comptabilité publique de par les volumes financiers concernés.

Ensemble nous relèverons ce défi permanent qui consiste à faire fonctionner notre maison sur quelque 180 sites différents !

La technique nous aidera et je pense notamment à l'extension de notre réseau informatique administratif qui rattache aujourd'hui l'ensemble des centres de secours (les C.P.I. viendront bientôt) et offre ainsi un moyen moderne de communication et d'échange. Je pense encore aux nouveautés liées au changement de notre système d'alerte prévu à partir de 2003.

Il nous faudra surtout compter avant tout les uns sur les autres !

À bientôt pour 2003 !



Le Conseil général au côté des sapeurs-pompiers de l'Isère

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français
Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
8, rue de Belfort
69420 Condrieu

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin †
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine André Giordano
Les Revols
38410 Vaulnaveys le Bas

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat †
26, rue de la Paix
38290 La Verpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Capitaine Claude Spérone
Chemin de Carcet
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier †
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Jack Naville
Sarapin
38730 Panissage

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

**Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr**



SICN
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense.
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, soudage, dépôts physiques sous vide.
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation.
- Laboratoire d'expertises chimiques et métallurgiques.

Centre technique de Veurey
B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. 04 76 86 90 00 - Télex 320 714
Télécopie 04 76 86 90 20

pechiney high purity



internet : <http://www.pechiney-high-purity.com>

Usine de Froges - 38197 BRIGNOUD CEDEX
Tél. 04 76 45 30 62 - Fax 04 76 71 39 76

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2003	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2004	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.	1 C.PI
2005	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.
2006	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI.	1 C.PI.

Renouvelables en 2003

Capitaine Millet - Lieutenant Pugno
 Adjudant/Chef RollandGrenoble
 Adjudant/Chef Anselme - Lieutenant GilletRives
 Capitaine Rousset - Lieutenant GaillardBourgoin
 Capitaine Boyet.....Vienne

Renouvelables en 2004

Commandant Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud..... Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant Bourguignon Rives
 Commandant Perrin - Capitaine Ferrand †.....Bourgoin
 Lieutenant Guarinos Vienne

Renouvelables en 2005

Capitaine Guerchet - Lieutenant Meyrieux.....Grenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant Souillet.....Bourgoin
 Commandant Berrot - Lieutenant DucVienne

Renouvelables en 2006

Lieutenant Coquet - Lieutenant Ruiz
 Lieutenant Campayo.....Grenoble
 Adjudant-chef Perrin - Sergent-chef BrielRives
 Lieutenant-Colonel Kaiser - Lieutenant Colomb
 Lieutenant Souillet.....Bourgoin
 Commandant Berrot - Lieutenant CrinerVienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr



Président
 Commandant Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Lieutenant Duc Michel
 (St-Jean de Bournay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Pugno Michel
 (Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Capitaine Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Capitaine Ferrand Max †
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Lt-Colonel Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Michel Pugnot
38330 St-Ismier

Commandant Cyrille Berrot
38200 Vienne

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant André Ruiz
38410 Vaulnaveys le Bas

Commandant Jacques Perrin
38510 Morestel

Lieutenant Jean-Pierre Criner
38670 Chasse sur Rhône

Lieutenant Florian Souillet
38390 Montalieu

Commandant Robert Riotton
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Capitaine André Boyet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Christian Gaillard
38620 St-Geoire en Valdaine

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Capitaine Max Ferrand †
38110 La-Tour-du-Pin

Lieutenant Auguste Gillet
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Capitaine Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Sergent-chef Jean-Claude Briel
38500 Voiron

Capitaine Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnin

Conseiller technique
Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

Capitaine Serge Rousset
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Jean-Pierre Meyrieux
38530 Pontcharra

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Lieutenant Pierre Campayo
38860 Les Deux-Alpes

Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

TAG à la rencontre des jeunes

Ecouter et expliquer, déclencher des réflexions, adapter les comportements, telles sont les missions des 40 agents de la Sémitag, volontaires et formés pour intervenir en milieu scolaire.

En 2001-2002, près de 11 000 jeunes ont été sensibilisés : interventions en classe, théâtre interactif, visites de dépôt...

Tag

nous allons où vous allez



Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Capitaine Albert Millet

Conseiller technique :

Lieutenant Jack Naville.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Adjudant-Chef Perrin,

Lieutenant Giroutru, Sergent-

Chef Léger, Capitaine Mathieu,

Commandant Jacques

Colombier, Lieutenant Didier

Ferrand, Lieutenant Meyrieux,

Lieutenant Terras, Adjudant-

Chef D'Olivier, Adjudant-Chef

Chevrier, Adjudant-Chef

Lapaglia, Major N'Guyen,

Sapeur Olivier Orcel, Major

Glénat, Lieutenant Chenal,

Adjudant Lorent, Sergent

Andréani.

Commission Formation de l'UDSP38

Le Président de l'UD

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Capitaine Baud,

Commandant Romatif,

Lieutenant Bonnet,

Lieutenant Chenal,

Lieutenant Gillet, Lieutenant

Meyrieux, Adjudant-Chef

Barrat, Adjudant Allard,

Sergent Ecuier, Sergent

Giroutru, Sergent Guerchet,

Sergent Roustan, Caporal-

Chef Gondrand, Caporal-

Chef Rosset, Caporal Méjean.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Commandant André, Capitaine

Allibe, Capitaine Givord,

Capitaine Raviglione, Capitaine

Bonin, Lieutenant Luzzi, Robert

Serve, Roger Glein, Capitaine

Brottet, Capitaine Clapisson,

Caporal Glenat, Sapeur Mottin,

M. Locicero, M. Ferraz.

Membres du Conseil

d'Administration :

Commandant Riotton,

Lieutenant Gillet, Capitaine

Rousset.

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel Blanc,

Lieutenant-Colonel Paillot.

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Jean-Jacques

Guerchet.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Lieutenant Duc, Capitaine

Mathieu, Lieutenant Mounier-

Vehier, Lieutenant Pugnot.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu

(C.S. Voiron).

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Mourot Serge (Chasse sur

Rhône), Dasnoy Cédric

(Crolles), Dussert Jean-Pierre

(Les Deux Alpes), Castellani

Claude (Domène), Ribeyron

Pierre (Eybens), Thierus

Patricia (Fonaine), Falcon

Cédric (Meylan), Depierre

Didier (Montalieu-Vercieu),

Violin Christophe (Pontcharra),

Poulet Bernard (Pont de Claix),

Duchamp Guy (Le Péage de

Roussillon), Andréani Éric (Le

Péage de Roussillon), Saliba

Michel (St-Égrève), Roudet

Claude (St-Étienne de St-

Geoirs), Couillet Daniel (St-

Georges d'Espéranche),

Tabardel David (St-Savin),

Brissaud Fabien (Val de Ver/St-

Chef/Vignieu), Chalvin Jean-

Philippe (Vaulnaveys le Bas),

Phélix Mathieu (Vaulnaveys le

Haut), Markarian Christophe

(Vienne), D'Antoni Alexandre

(Voiron), Bouzon Jean-Marc

(St-Étienne de Crossey).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Paul Colomb.

Membres :

Le Président de

l'U.D., Lieutenant Duc,

Commandant Riotton,

Adjudant Bourguignon,

Capitaine Rousset, Lieutenant

Giraud, Lieutenant Cottaz,

Lieutenant Gaillard.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Jean-Luc Giraud et

le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif,

Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Finand Georges.

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Rivier Christian, Rivier Lionel,

Chovin Joël, Grabit Alain,

Charmeil Yvon, Deville Daniel,

Ribeyron Pierre, Ruiz André,

Bougey-Lavigne Christophe,

Cave Henri, Munéra José.

Rassemblement National de Manœuvre

Le Mans - 6-7 juillet 2002

En alternance avec le rassemblement régional, le national de manœuvre réunit tous les deux ans les sections de jeunes sapeurs-pompiers venues de toute la France.

Autour d'un thème commun (établissement de deux LDV 500 sur division alimentée avec l'emploi d'un dévidoir) les jeunes sapeurs-pompiers concourent pour démontrer leurs qualités physiques et techniques.

En parallèle à ce challenge de manœuvre, le challenge SIBUE permet aux JSP de confronter amicalement leur force, leur adresse ou leur habileté.

Lors de cette compétition, la section de Vienne (réputée pour être la plus ancienne section de France : elle fut créée en 1942) s'est brillamment illustrée en remportant le concours de manœuvre, en terminant à la troisième place du challenge SIBUE et donc première au classement combiné.

Trois podiums qui ne découlent pas du hasard mais qui sont la récolte d'un fruit mûr et entretenu.

À l'aube de la saison 2001-2002, la section s'est interrogée sur le bien fondé de son activité. Mais les moniteurs, conscients du réel enjeu pour l'avenir du volontariat et de la profession toute entière (beaucoup de JSP viennois deviennent professionnels ou volontaires), se sont motivés et se sont mis à rêver.

Une réorganisation du programme d'entraînements incluant théorie, sport et pratique a vu le jour. Les treize moniteurs viennois, aidés par leur collègue viennois de tous grades et de tous statuts ont permis aux jeunes sapeurs-pompiers de bien apprendre.

Au fil des entraînements, les automatismes se sont mis en place. Les trucs et astuces pour apporter le petit plus ont fait passer à l'encadrement plus d'une nuit blanche.

Car si un athlète se prépare à une compétition, l'encadrement doit être à la hauteur de l'objectif. Rien ne doit être laissé au hasard. Préparation du maté-

riel, gestion du sportif, organisation logistique, sont avec la bonne volonté et la bonne humeur, les éléments essentiels de la réussite.

Vienne à l'expérience en la matière, elle est déjà montée plusieurs fois sur la plus haute marche du podium de cette compétition. Aussi, les moniteurs, se souvenant de leur passé de JSP ont réalisés un "coaching" semblable aux équipes de haut niveau. La montée en puissance s'est déroulée doucement, jusqu'à affiner une équipe type qui ne laissait plus aucun doute sur l'issue finale de cette compétition.

Le Jour J.

À l'issue des sélections, l'équipe se constitue de : Julien NAVARRO, Jérémy TORRES, Jordan

FÉDÉRATION NATIONALE SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

12^{ème} Rassemblement National des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Le Mans - Sarthe
6 et 7 juillet 2002

VILLE DU MANS

SARTEHE

SARTEHE Conseil Général



CHEVALIER, Loïc PHAM CUC, Thomas MERINE, Jean Baptiste FORT, Xavier DURUPT, Anthony SANCHEZ, Valentin GAY, Maxime MATEOSSIAN. Deux moniteurs les accompagnent : Stéphane DIDIER et Loïc GUADIX.

Le départ est toujours un moment plein de craintes et d'angoisse mais le long trajet avec la section de Roussillon n'est pas monotone. La bonne humeur permet d'oublier la peur de la compétition.

A notre arrivée, les moniteurs ont bien fait les choses puisque nous ne dormirons pas sous les marabouts mis à disposition par l'organisation, mais plutôt dans un gîte confortable, sec et chaud. Le restaurant à proximité nous permet une alimentation saine et équilibrée comme l'exige le haut niveau.

Après un dernier mot des moniteurs, nous essayons tous de nous endormir. Malheureusement si la

préparation est exemplaire, elle ne gomme pas l'angoisse qu'est la notre à la veille d'un rassemblement national. La nuit est courte mais suffisante. Déjà Stéphane et Loïc sonnent le réveil. Rangers, combinaisons, casques, ceinturons tout est lustré et vérifié. Le petit déjeuner est rapide et permet déjà de nous concentrer. 128 équipes représentant toutes les régions de France sont prêtes





pour en découdre. Juste le temps de saluer nos connaissances, nous admirons les sections iséroises réalisées leur manoeuvre puis, enfin notre tour arrive. Le tirage au sort est l'ultime crainte. Qui sera remplaçant et ne participera pas avec nous à notre triomphe ?

Le sort en est jeté, maintenant nous ne voyons plus rien que ce long couloir d'exer-



cice où nous devons réaliser le plus rapidement possible avec le moins de fautes possible une manoeuvre maintes fois décortiquées. Nous sommes concentrés, l'angoisse de nos supporteurs est à son zénith, Gérald n'a pas pu résister, il vivra la manoeuvre grâce aux commentaires de Loïc. Le coup de sifflet arrête notre coeur, le temps suspend son vol. Première LDV, Dévidoir. Clic, clac les raccords se déroulent sur le sol comme un long spaghetti bien élevé. Pas de coudes ! plus qu'une LDV. Le deuxième binôme se hâte. Désormais, tout repose sur eux. Pas de fautes ! Et le secourisme. Rien à signaler. La communication téléphonique Le Mans - Vienne est coupée. L'angoisse redescend.

Commence une attente longue, interminable. La délibération du jury. La proclamation des résultats.

Le téléphone est rétabli. Il sonne à Vienne. Pas plus de deux sonneries, Gérald répond. Il n'y entendra que des hurlements de joie. Stéphane, entre deux sanglots essaiera de lui expliquer que nous avons gagné. Il n'y croit pas, il ne veut pas nous croire mais notre enthousiasme l'emporte. La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vienne, un temps indécise sur son avenir est championne. La fête durera longtemps. Il est étonnant de voir comme la nuit d'après compétition est bien meilleure que la précédente, surtout lorsqu'on gagne !

Ce que nous avons fait ? Nous ne vous le dirons pas !

Nous reprenons conscience qu'à la descente du car à Vienne. Un comité d'accueil nous est réservé. Nos parents, nos amis, nos moniteurs, les pompiers de Vienne, tous ceux que nous aimons sont là.

Les félicitations officielles saluent unanimement notre performance.

D'ailleurs la cérémonie organisée la semaine suivante avec le présence d'élus, de sapeurs pompiers et d'amicalistes nous a émus jusqu'à nous en laisser sans voix !

Nous avons un rêve, nous l'avons exaucé, désormais nous poursuivons un autre rêve ! Et si un jour on devenait sapeur-pompier !

VAUJANY

1250 - 3330 m / STATION VILLAGE

été  *hiver*


230 km de pistes,
Garderie,
Jardin des neiges,
Patinoire, Piscine,
Centre de remise en forme

Randonnée, Pêche en altitude, VTT, Tennis,
Tir à l'arc, Mur d'escalade, Parapente,
Centre de remise en forme,
Piscine

CLUBS ENFANTS de 6 à 16 ans
GARDERIE de 6 mois à 5 ans

Maison de Vaujany - 38114 Vaujany - Tél. 04 76 80 72 37 - Email : info@vaujany.com - www.vaujany.com

Voici la nouvelle fermeture magnétique signée BOLERO

Clic !
Clac !

Libertine
BOLERO PARIS

LES DESSOUS BOUTIQUE

LOU *Vanity Fair* Gemma

INTIMA CHERRY **BOLERO** PARIS

Une lingerie de qualité pour tous les jours et les occasions exceptionnelles.

LDB - 15, rue de la Tuilerie BP 42 - 38172 SEYSSINET-PARISSET Cedex
Tél. 04 76 70 55 55 - Fax 04 76 70 55 50



ALIMENTATION NATURELLE BIOLOGIQUE ET DIÉTÉTIQUE

Soins et cosmétiques naturels

Régime et Santé

M^{me} F. ELDIN
22, place Miremont - 38200 VIENNE

 **04 74 85 06 88**

Attention au monoxyde de carbone

Le ramonage, un réflexe vital.

Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) qui s'échappe d'appareils de chauffage mal réglés intoxique 6 000 personnes et en tue 300. Il s'agit d'un gaz incolore, inodore, toxique et inflammable. Empêchant le sang de se charger en oxygène, il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges et conduit, si les secours n'interviennent pas rapidement, à la perte de connaissance et à la mort. Il peut aussi laisser d'importantes séquelles au cerveau et au cœur.

Un besoin permanent d'air neuf.


Le CO se forme lorsque la quantité d'oxygène est insuffisante pour permettre une combustion complète. C'est pourquoi les appareils de chauffage à combustion ont besoin d'air neuf en permanence et d'une bonne évacuation des gaz brûlés. Il ne faut donc jamais boucher les grilles d'aération hautes et basses ni les cacher derrière un meuble.

Il est également essentiel de faire ramoner les conduits de cheminée pour permettre la bonne évacuation des fumées. En effet, ils peuvent être encrassés par la suie, ou obturés, notamment par des débris ou des nids d'oiseau. Cette opération est obligatoire. Partout en France, le règlement sanitaire départemental impose un ramonage une voire deux fois par an, et, en cas de sinistre, un certificat de ramonage est exigé par les compagnies d'assurance.

Chauffage d'appoint, prudence !

Les appareils de chauffage d'appoint ne doivent fonctionner que par intermittence et uniquement dans les pièces ventilées pour éviter tout formation de monoxyde de carbone. Ils consomment énormément d'oxygène : renouvelez l'air assez souvent. Éteignez-les si vous devez sortir et lorsque vous allez vous coucher : un dysfonctionnement de l'appareil pendant votre sommeil pourrait vous être fatal.

Qu'ils soient électriques ou thermiques, installez ces appareils sur une surface plane et stable, dans un endroit dégagé, à plus d'un mètre de tout meuble et matériau susceptible de prendre feu. Ne posez aucun vêtement dessus. Si vous optez pour des radiateurs électriques mobiles, choisissez des matériels NF, ne les placez jamais dans la salle de bains afin d'éviter tout risque d'électrisation et branchez-les exclusivement sur des prises électriques avec terre adaptées à leur puissance.



EDF GDF SERVICES
ALPES DAUPHINE

AD ISÈRE 

ÉQUIPEMENT ET PIÈCES AUTOS

VL - PL - INDUSTRIE
RECTIFICATION MOTEUR

16 bis, avenue Victor Hugo - BP 16
38171 SEYSSINET-PARISSET CEDEX
Tél. 04 76 70 50 92 - Fax 04 76 70 75 19






Le septembre noir des sapeurs-pompiers de France

SEPTEMBRE 2002 N'AURA FINALEMENT RIEN EU À ENVIER À CELUI DE 2001, EN CE QUI CONCERNE LE SACRIFICE DES SAPEURS-POMPIERS DANS LE CADRE DE LEUR ENGAGEMENT DANS LA MISSION QU'ILS SE SONT CHOISIS.

La région parisienne, le sud de la France, au nord comme au sud le risque existait et n'a épargné personne.

Le 11 septembre 2001, l'origine du drame a pris sa source dans le terrorisme à New York.

Le 14 septembre 2002, c'est bien le risque classique qui est la cause de la mort de cinq jeunes garçons.

Ce même mois, l'adjudant Dominique BARASCUD perdait sa vie en se noyant dans le département de l'Hérault en tentant de sauver des personnes, et le sapeur Jean-Renaud CHARDON du département du Var, perdait la sienne dans un accident de service à Toulon.

On le sait, un feu banal en apparence, nécessitait à Neuilly dans le département des Hauts-de-Seine, l'intervention de la 5^e compagnie de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Situé au dernier étage d'un immeuble cossu, dans ce qu'on a coutume d'appeler celui des chambres de bonnes qui ont maintenant trouvé un autre usage, cet incendie concernait en fait un logement vétuste, mais occupé.

A priori, ce feu ne présentait pas un caractère dangereux car une simple fumée s'en dégageait, aucune flamme n'attirant l'attention des intervenants, qui malgré cela mettaient en place leurs moyens conformément aux fondamentaux de la formation des sapeurs-pompiers en général, fondamentaux particulièrement bien appliqués, on le sait à la brigade.

La suite on la connaît.

Une explosion aussi subite qu'inattendue, violente et meurtrière, répand la mort autour d'elle.

Pourquoi ? Une enquête technique, espérons le, nous le dira un jour.

Ce qui est sûr et que les sapeurs-pompiers n'ignorent pas, c'est que toute combustion génère des gaz qui peuvent s'accumuler, quelquefois brûler spontanément, mais aussi se stocker et détoner à la première occasion, lorsque, on le sait bien, le fameux triangle du feu est rempli.

Ce fut vraisemblablement le cas ce jour là lorsque la porte du logement eut été ouverte et qu'une arrivée d'air frais eut apporté le comburant nécessaire à la réaction.

Ceci nous rappelle qu'il faut toujours observer la plus grande vigilance dans une intervention, et ne jamais mésestimer le danger caché, l'histoire des sapeurs-pompiers étant bien trop souvent écrite par le sang qu'ils ont versé depuis des lustres pour sauver des vies.

Ils étaient cinq garçons, cinq copains, nés à Agen, Saint-Lô, Orthez, Dinard et Reims qui partageaient avec la même foi leur métier de sapeur-pompier, découvert très tôt dans leur pays d'origine dans les rangs de ces corps volontaires qui forment des jeunes au dévouement et qui fournissent souvent à terme les éléments les meilleurs des plus grandes unités de l'hexagone.

C'était le cas de **Matthieu IRIGOIN**, 25 ans, sapeur à la brigade depuis janvier 2001, et qui n'avait qu'un seul objectif dans sa vie, devenir sapeur-pompier.

Conforme à sa passion, il était d'abord devenu sapeur-pompier volontaire dans son village d'origine, Saliès de Béarn dans les Landes, où il était aussi instructeur de secourisme et sauveteur à la piscine.

Marié le 24 août 2000, il laisse une jeune épouse, Florence, infirmière qui n'avait pas hésité à tout quitter pour le suivre à Paris.

Son inséparable copain **Gwenaël PILORGE** avait 22 ans, et comme ses collègues était un passionné de ce métier, triste à 15 ans de n'avoir pu être recruté à Ploërmel où son père, adjudant-chef de gendarmerie avait encouragé son envie de devenir sapeur-pompier.

C'est à 19 ans qu'il peut enfin devenir volontaire à La Gallicy dans le Morbihan, avant de rejoindre la brigade, pour assouvir sa passion en janvier 2001.

Homme de courage, il avait déjà un acte d'héroïsme à son compte puisqu'il était parvenu à extraire un homme des flammes lors de l'incendie d'un magasin.

Fanny, sa jeune fiancée, était son autre joie de vivre.

Le plus âgé du groupe était **Thomas GABREAU**, 27 ans.

Recruté en 1996, il était déjà sergent à la 5^e compagnie et avait découvert sa passion avec son père qui était sapeur-pompier volontaire à Vitry-le-François dans la Marne.

Il venait d'acheter une maison à Matignicourt dans ce même département, où il se rendait dès qu'il le pouvait afin d'y retrouver Stéphanie sa compagne.

Son grand-père, son père étaient sapeurs-pompiers volontaires à Tombeboeuf, dans le Lot-et-Garonne, et **Benoît LARMINIER** ne pouvait faire autrement que suivre cette vocation familiale.

À 22 ans, avec l'enthousiasme de sa jeunesse et le frisson de la première fois, il est mort ce 14 septembre le jour de sa première sortie au feu.

Aurore sa jeune fiancée, qui l'avait vu partir pour son contrat de 5 ans était inquiète de le savoir à Paris...

Romuald MOTTIN, était déjà gradé de première classe et chef dans l'équipe d'intervention dans laquelle Benoît LARMINIER faisait sa première sortie au feu.

À 24 ans, il avait le charisme de quelqu'un qui aurait, c'est certain, un avenir dans la profession, tant il était mûr pour son âge, droit, massif et solide.

Naturellement devenu sapeur-pompier volontaire dans son village d'origine de Saint-Sauveur-le-Vicomte dans le département de la Manche, Romuald menait sa vie comme il l'avait souhaité, ayant déjà dit à sa mère à l'âge de 3 ans "*quand je serai grand je serai pompier.*"

Cécile, 22 ans, sa compagne, qui connaissait par cœur son planning de travail, disait de lui qu'il avait le feu dans le sang.

Aujourd'hui elle ne sépare plus de sa photo et porte sa gourmette au poignet. Elle se souvient avec une grande émotion que ce samedi-là, au téléphone, il lui avait dit "*Bisou. À ce soir.*"

Monsieur Nicolas SARKOZY, ministre de l'Intérieur, et ancien maire de Neuilly, qui regagnait la capitale après avoir prononcé le discours de clôture du 109^e congrès fédéral à Martigues, apprendra le drame à son arrivée à l'aéroport à Paris.

Ce qu'il vivait ce soir-là avec l'émotion qu'on imagine, allait dans le droit fil de son intervention de l'après-midi, lui qui disait avec conviction: "*...je pense qu'être sapeur-pompier requiert plusieurs qualités*

personnelles. Le courage d'abord, et ce n'est pas un lieu commun que de le dire. Un courage au quotidien, pas seulement devant une catastrophe qui vous mobilise. Car le risque, pour vous, c'est tous les jours.

Cette prise de risque utile que vous avez librement consentie, vous vivez avec elle, et sa permanence ne la rend pas plus simple à vivre. C'est grâce à un vrai courage personnel que vous l'assumez.

À chaque appel, qui peut vous dire sans se tromper ce qui vous attend exactement ?..."

Ces paroles prémonitoires du ministre, prononcés devant un auditoire attentif et concerné ne pouvaient pas mieux, hélas, être illustrées par ce terrible drame, déjà vécu par nos camarades de l'Hérault, lorsqu'un des leurs donnait sa vie pour tenter d'en sauver d'autres en ce terrible mois de septembre et les graves inondations qui ont fait tant de victimes et de dégâts matériels dans le sud de notre pays.

Sans attendre ces drames, la profession au sens large et noble du terme, méritait déjà reconnaissance et compassion, pas celle des beaux discours des environs du 4 décembre de chaque année, des belles inaugurations de casernements, ni les éloges de fin de congrès départementaux, ou autre moment où les sapeurs-pompiers sont présents.

Le discours du ministre, nous l'avons compris et apprécié, concernait les sapeurs-pompiers communaux, mais aussi ceux, qui dans la communauté d'action, qu'ils soient professionnels ou militaires de Marseille et de Paris, ou encore qui exercent le difficile métier de porter secours, ont besoin de sentir le soutien officiel autrement qu'en paroles verbales, mais en une reconnaissance inscrite dans leur vie matérielle pour les uns, en cours et en fin de leur engagement volontaire pour les autres.

Chacun a cru comprendre à Martigues dans les propos du ministre qu'il en serait tenu compte.

Après tous ces drames, l'amertume serait grande si une suite favorable ne leur était pas donné.

La Rédaction,



SOCIÉTÉ DU PIPELINE MÉDITERRANÉE-RHÔNE

**Nos défis permanents :
Sécurité, Fiabilité, Qualité, Service**

SPMR assure par un réseau de pipelines d'intérêt général le transport d'essences, gazoles, fuels domestiques, carburéacteurs, depuis l'Étang de Berre vers les vallées alpines, la Suisse et la Côte d'Azur.



Direction Générale
195 avenue Charles de Gaulle
92521 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 01 41 43 96 00
Fax : 01 46 24 32 99

Le congrès départemental de Fontaine

DIMANCHE 23 JUIN AVAIT LIEU LE 85^E CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE, QUI SE DÉROULAIT SUR LA COMMUNE DE FONTAINE.

La commission des anciens se réunissait au gymnase Jules Vallès, où un public très intéressé écoutait les explications de l'animateur, le lieutenant Armand BERNARD.

L'évocation des activités écoulées depuis le congrès de Pont de Claix, les prévisions d'animations de l'année à venir, composaient l'ordre du jour, ainsi que les dernières informations officielles ayant trait notamment à l'attribution de la part variable de l'allocation de vétérance pour tous les anciens et particulièrement ceux partis avant le 1^{er} janvier 1998.



Le commandant Jacques PERRIN, président de l'UD

Pour le congrès proprement dit, l'accueil des congressistes avait lieu aussi au gymnase Jules Vallès, en présence de tous les administrateurs et des membres du comité d'honneur, accueil animé par les sapeurs-pompiers de Fontaine.

L'assemblée générale pouvait commencer à 9 heures précises par le mot de bienvenue du chef de centre l'adjudant-chef LAPAGLIA, suivi de celui du maire de la commune, M. Yannick BOULARD.

Enfin, le commandant Jacques PERRIN souhaitait la bienvenue aux représentants des centres ainsi qu'une excellente journée.

Une minute de silence était observée en hommage et en souvenir des disparus de l'année écoulée, comme de tous ceux qui nous ont quittés.

Les travaux pouvaient alors commencer.

Le rapport moral était lu par le capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, et le bilan financier 2001 était présenté par M. Daniel MILLET, expert-comptable, bilan qui avait reçu l'aval de M. Jean-Marie BOURGEOIS, commissaire aux comptes.

Le lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER, commissaire vérificateur de l'Union, donnait le quitus au trésorier pour sa tenue des comptes, comptes qui étaient approuvés par l'assemblée.

Le lieutenant Guy COTTAZ, trésorier général, présentait le budget prévisionnel de 2003, qui était lui aussi approuvé par l'assemblée.

Une assemblée générale extraordinaire est ouverte pour une modification statutaire, puis immédiatement close afin de poursuivre l'ordre du jour.

Ensuite les animateurs des commissions venaient présenter le résumé de leurs travaux, énumération précise et complète de leurs activités au cours de l'année écoulée.



M. Alain CHAPLAIS, président du SDIS



Les autorités



Les animateurs des commissions

- Groupement bouliste.
- UDSP38-FORMATION.
- Mérite de l'Union départementale.
- Groupe de travail (Concours de manœuvre).
- Commission des jeunes sapeurs-pompiers.
- Commission sociale.
- Association du service de santé des sapeurs-pompiers de l'Isère.
- Commission des anciens sapeurs-pompiers.
- Commission du journal.

Après ces débats, le colonel Hervé ÉNARD prenait la parole jusqu'à l'arrivée des autorités.

La partie congrès proprement dite pouvait commencer avec les discours officiels qui furent ceux :

- du commandant Jacques PERRIN président de l'Union départementale
- de Monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration du SDIS 38
- de M. André VALLINI, président du conseil général de l'Isère qui était représenté par Monsieur Christian NUC-CI, conseiller général.
- de M. Alain RONDEPIERRE, préfet de l'Isère.

Ensuite avait lieu la cérémonie de la journée nationale des sapeurs-pompiers à la stèle située à l'état-major à Fontaine en présence des personnalités.

Après cela, tous se dirigèrent vers le monument aux morts, de l'hôtel de ville, où le dépôt



La tribune des anciens

de gerbes était effectué, ainsi que la traditionnelle passation du drapeau par les sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix, qui en avaient la garde, aux sapeurs-pompiers de Fontaine qui auront l'honneur de le présenter aux prochaines manifestations de l'Union départementale.

L'après-midi, le défilé traditionnel montrait une fois de plus la jeunesse et la virilité des sapeurs-pompiers de notre département, défilé fort bien emmené par la clique de Jarrie-Brié, et composé des sections de jeunes sapeurs-pompiers ainsi que des magnifiques matériels opérationnels du département.

Au stade Maurice Thorez où le défilé trouvait son aboutissement, les animations pouvaient commencer avec l'impressionnante et



Cérémonie au monument aux morts





Les médaillés

excellente démonstration gymnique des sapeurs-pompiers de Lyon, qui était très applaudie par les nombreux spectateurs présents.

Ensuite venait une remise de médailles associatives de l'Union, faite par le commandant Jacques PERRIN, les membres du comité exécutif et le lieutenant-colonel René PAILLOT qui remettait deux médailles fédérales au président et au secrétaire général de l'Union départementale.

Une remise de brevets de cadets, promotion 2002 et dénommée "Stéphane MATHIEU", en l'honneur et en souvenir de ce sapeur-pompier de Roussillon disparu tragiquement, était effectuée par son frère également sapeur-pompier.

Le palmarès des récompenses clôturait cette grande manifestation en plein air et sous un magnifique soleil, récompensant notamment les jeunes sapeurs-pompiers et les sportifs qui s'étaient affrontés le matin même dans des épreuves d'une grande qualité.

La Rédaction.



Les jeunes sapeurs-pompiers



Le stade



La démonstration gymnique des sapeurs-pompiers de Lyon

Hommage au capitaine Max Ferrand

DIMANCHE 11 AOÛT 2002, LE CAPITAINE MAX FERRAND NOUS QUITTAIT

Nous le savions tous atteint de cette terrible maladie qui s'était installée en lui depuis deux ans, et pourtant il surmontait celle-ci à force de courage et de détermination.

Se fixant chaque fois un nouvel objectif, initiant un projet, c'était sa façon à lui qui n'ignorait pas la gravité de son mal, de repousser les limites de l'inexorable.

La construction des locaux du centre de secours a certainement contribué à lui donner cette rage de vivre, et chaque bon moment était vécu avec enthousiasme, comme une victoire sur la maladie qui le rongait.

Le congrès de l'Union départementale en juin 2000, l'inauguration des locaux du centre le 21 octobre 2000, sa nomination au grade de capitaine pour la Sainte Barbe 2001, la cérémonie de son départ le 26 février de cette année, étaient autant d'évènements auxquels il s'est entièrement consacré pour éloigner de son esprit les pensées qui le ramenaient inévitablement à sa douleur physique.

Sa robuste constitution d'origine, sa volonté de vaincre, tout cela puisé dans ses différents engagements, ont fait qu'il a réussi à repousser l'échéance, habituellement et statistiquement réputée plus courte.

Pourtant, il a bien fallu se résoudre à accepter le moment tant redouté.

Dimanche 11 août 2002, il quittait notre monde pour celui de l'éternité, et s'il n'y avait pas surprise, il y avait consternation chez ceux, que ce soit sa famille, ses amis, ses copains, tous les sapeurs-pompiers qui étaient aussi un peu sa famille.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 14 août en l'église de la Tour du Pin, où dès avant 10 heures, une foule énorme attendait l'arrivée du corps.

Deux interventions officielles, très émouvantes, permirent au lieutenant Michel PUGNOT, vice-président du secteur Sud-Isère de l'Union départementale, et de monsieur Maurice DURAND, maire de la Tour du Pin, de rappeler l'action, l'engagement, l'altruisme, le dévouement de Max FERRAND.

Une célébration religieuse faite par le père DE BUTLER, prêtre de la paroisse Sainte Anne, était entendue par une foule émue, et le moment de la bénédiction du corps permis de constater le rayonnement terrestre de celui qui s'en allait, tant la ferveur de ceux venus lui apporter l'eau bénite, était grande.

À l'issue de la cérémonie funéraire, le corps était transporté au centre de secours pour un dernier séjour et un dernier recueillement de ses proches, avant de partir pour l'incinération dont Max FERRAND avait émis le souhait, tout comme il avait demandé qu'aucune fleur ni plaque, ne soient apportées ni déposées.

De nombreux Turrupinois avaient tenu à accompagner Max dans son dernier parcours, et naturellement les sapeurs-pompiers de l'Isère étaient venus en nombre, tout comme le premier d'entre eux, le colonel Hervé ÉNARD directeur départemental, accompagné de son adjoint le lieutenant-colonel Bertrand KAISER, ainsi que le commandant Cyril BERROD chef du groupement n°1, et le commandant François VALLIER, chef du groupement n°2.

Le comité exécutif de l'Union départementale était représenté par les lieutenants Michel DUC et Michel PUGNOT, respectivement vice-présidents des secteurs nord et sud ainsi que le capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général.

De nombreux administrateurs accompagnaient le défunt qui était lui même administrateur depuis 1984.

Le commandant Robert RIOTTON, les capitaines Albert MILLET et Serge ROUSSET, les lieutenants André BONNET, André BOYET, Auguste GILLET, Gérard GIROUTRU, Jean-Pierre MEYRIEUX, Gérard MOUNIER-VEHIER, Jack NAVILLE et Paul COLOMB, les adjudants-chef Jean-Louis ROLLAND et Michel BOURGUIGNON.

Le comité d'honneur était dignement représenté, puisqu'on y remarquait les deux présidents d'honneur, les lieutenants-colonels Eugène BLANC et René PAILLOT, le commandant Raymond MARION, les capitaines Louis BEYLE, Gérard BRUNEL, Jean CLAPISSON, André CLEYETMERLE, Joseph COTTAZ, et Gaston PALLIN, les lieutenants Henri ARGOUD, Pierre CROIZAT et Raymond PICOT.

La garde d'honneur du drapeau de l'Union départementale était assurée par les sapeurs-pompiers du centre d'intervention de Fontaine.

Côté personnalités civiles, outre M. Maurice DURAND conseiller général et maire de la Tour du Pin déjà cité, on remarquait M. Marc BURG tout nouveau sous-préfet de l'arrondissement de la Tour du Pin, M. Raymond LANDES président de la communauté de communes des Vallons de la

Tour, M. Alain MOYNE-BRESSAND député de l'Isère, les conseillers généraux Jacques PICHON-MARTIN et André GILLET, et naturellement la plupart des élus du secteur et du conseil municipal de la ville.

La gendarmerie nationale était par ailleurs particulièrement bien représentée.

Mis à part ceux partis en congé en cette traditionnelle période de l'année, la plupart des centres d'intervention de l'Isère avait tenu à marquer sa fraternité dans la peine.

Il ne nous est bien évidemment pas possible de tous les citer et ils ne nous en voudront pas, mais leur

présence, nous leur en sommes reconnaissants, était là pour apporter à la famille de Max un peu de réconfort, que ce soit son épouse Louise, ses enfants, petits enfants et ses vieux parents présents à toute la cérémonie, et dont la douleur faisait peine à voir.

L'Union départementale adresse à ces derniers, et bien évidemment à toute sa famille, ses bien tristesses et sincères condoléances, et les assure qu'elle gardera de Max un souvenir impérissable.

La Rédaction,

EN SOUVENIR DE MAX FERRAND

MERCREDI 14 AOÛT 2002, ÉGLISE DE LA TOUR DU PIN

C'est avec beaucoup d'émotion, qu'au nom de l'Union départementale je suis chargé d'adresser l'adieu de toute une corporation à celui qui fut pour tous un compagnon de route et un frère d'arme, dans le difficile combat que mènent au quotidien tous les sapeurs-pompiers de France.

Entouré par sa famille, Max menait depuis quelques mois, un des plus durs combats de sa vie.

Rageusement, on savait qu'il se battait pour terrasser un mal implacable et sournois.

Avec la hargne et la volonté qu'il mettait à le faire, nous osions croire qu'il le vaincrait.

Hélas, il n'en a rien été.

Pourtant, toute sa vie a été faite d'engagements, quand on sait qu'il avait préféré une vie pathétique, plutôt que la tranquillité.

Il y a eu 42 ans le mois dernier, il entamait une carrière qu'il allait consacrer aux sapeurs-pompiers de son pays.

À l'issue de celle-ci, le grade de capitaine qui lui fut conféré l'an passé était le juste aboutissement de ses compétences et la reconnaissance d'une vie pleine d'altruisme et de solidarité.

L'Union départementale, à laquelle il donna aussi beaucoup de son temps depuis 1984, n'oubliera pas l'homme dont l'esprit était constamment tourné du côté de l'humain.

Oubliant ses problèmes il ne pensait qu'à ceux des autres, et cherchait toujours le chemin qui mènerait vers l'amélioration de la vie d'autrui.

Car il était de ces hommes qui ne voient bien qu'avec le cœur, ayant compris bien avant d'autres, que l'essentiel était invisible à nos yeux.

Il vient de passer du côté des justes, parce que sa vie a été faite d'honnêteté et de franchise, lui qui ne savait pas cacher des sentiments empreints de vérité.

Le 26 février de cette année, alors que nous étions nombreux autour de lui pour l'accompagner dans une retraite méritée et bienvenue, bien que le sachant malade, nous espérions le voir encore longtemps dans notre association où il se sentait si bien, et où il apportait sagesse et réflexion.

Il ne sera plus là dorénavant, et son absence pèsera sur le groupe qui avait l'habitude de le voir et d'entendre sa voix familière et chaleureuse.

L'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère a perdu un grand administrateur, mais a surtout perdu un ami.

Il nous restera le souvenir d'un officier, homme de devoir qu'il était, et celui d'un copain fidèle et dévoué qu'il ne cessa jamais d'être, car ce souvenir là est le seul paradis dont on ne puisse être chassé.

Capitaine Max FERRAND, je te prie de croire, au nom des sapeurs-pompiers de l'Isère rassemblés sous le drapeau de l'Union présent en ce triste moment, en notre immense peine.

Cher Max, au nom de tous ceux qui furent tes amis dans ta noble mission, je t'adresse cet adieu solennel, adieu qui n'effacera jamais le fort souvenir que nous garderons de toi.

Tu vas retrouver, nous en sommes persuadés, d'autres justes qui t'ont précédé et qui étaient des nôtres.

Rappelle leur notre indéfectible amitié, veille avec eux sur ceux que vous avez laissés dans la peine et le chagrin.

Si tu peux, protège aussi tes frères sapeurs-pompiers qui en ont bien besoin dans leur combat permanent et à qui tu vas beaucoup manquer.

À ton épouse, tes parents, tes enfants, petits enfants, dans la peine, aux sapeurs-pompiers des Vallons de la Tour qui étaient aussi ta famille, j'adresse au nom de ceux que je suis chargé de représenter aujourd'hui, les condoléances les plus sincères de ces hommes et ces femmes engagés comme tu as su l'être, et pour lesquels tu avais le plus profond respect.

"Allez, salut Max... il n'est de nuit si longue qui ne trouve le jour, et au plus noir du malheur, il y aura toujours un oiseau pour chanter."

(Texte dit par le lieutenant Michel PUGNOT à l'office religieux)

L'Union départementale était au congrès fédéral à Martigues

Une délégation conduite par son président, le commandant Jacques PERRIN, a participé au 109^e congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, qui se tenait dans le département des Bouches-du-Rhône à Martigues, ville aussi appelée romantiquement la Venise provençale.



Le président national pendant son discours

De l'eau il n'en manquait pas, puisque celle du ciel accompagna les congressistes tout au long de ces journées, exception faite du samedi 14 septembre, où le soleil daigna se montrer avantagement, et mettre le magnifique site en valeur, notamment pour la venue l'après midi, du ministre de l'Intérieur Monsieur Nicolas SARKOZY.

Le beau temps du samedi n'expliquera pas à lui seul nous l'espérons, les bonnes intentions du ministre qui a laissé entendre que bon nombre des revendications présentées notamment par les sapeurs-pompiers



Les anciens de l'Isère au congrès de Martigues

volontaires veraient le jour prochainement, que ce soit l'attribution de la part variable de l'allocation de vétéran à tous les anciens, comme une bonification de retraite calculée sur les années de volontariat, mesures de justice dont

le monde du bénévolat ne pouvait que se réjouir.

La veille, chaque représentant de l'Isère participait aux différentes réunions, qu'elles soient techniques, opérationnelles, administratives ou autres.

Le lieutenant Jean-Luc GIRAUD, 1^{er} vice-président, le lieutenant Michel PUGNOT, vice-président Sud-Isère, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, le lieutenant Guy COTTAZ, trésorier général, les lieutenants Gérard GIROUTRU et Jean-Pierre MEYRIEUX, l'adjudant-chef

Jean-Louis ROLLAND, administrateurs représentaient notre Union aux diverses manifestations.



Le président de la Fédération et le président de l'UDSP13 reçoivent le ministre de l'Intérieur

Les retraités, emmenés par leur animateur le lieutenant Armand BERNARD, lequel était accompagné des capitaines Gabriel ALLIBE, Robert BROTTET et Claude SPÉRONNE, du lieutenant Claude LUZZI et du caporal Julien GLÉNAT, assistaient au carrefour consacré aux anciens sapeurs-pompiers, dont le lieutenant-colonel René PAILLOT participait à l'animation, au titre de rapporteur fédéral de cette commission.

Au cours de ce congrès, on a pu croiser dans les allées, Monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie de l'Isère, le colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental, et d'autres membres du service départemental venus pour la journée, tout comme le colonel Jean-Claude BOURGEOIS, ancien directeur départemental.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union, accompagnée du lieutenant Pierre CROIZAT, secrétaire général honoraire, avait fait le déplacement le jeudi 12 septembre pour assister à une réunion consacrée à l'informatisation des Unions en relation avec la Fédération, tout comme le lieutenant Gilbert MOLLION, photographe compétent de l'Union.

La Rédaction,



Le défilé

NOTA : Il y a lieu de rappeler que ce même samedi 14 septembre, alors que le congrès allait prendre fin, une forte explosion dans un immeuble de la ville de Neuilly-sur-Seine, (dont le ministre de l'Intérieur a par ailleurs été maire) tuait cinq jeunes sapeurs de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, qui intervenaient.

Si cela n'a évidemment aucun rapport avec la participation des représentants de l'Union à ce congrès, la coïncidence du moment imposait que la relation de ce triste fait divers qui nous touche particulièrement, figure dans ce compte-rendu, tout comme nous n'oublions pas non plus de penser à ce collègue de l'Hérault, qui pour sauver des vies a donné la sienne, au cours des inondations du sud de la France, au début du mois de septembre.

Retrouvailles annuelles pour les pupilles de l'Isère

C'est en septembre, comme le dit la célèbre chanson de Bécaud, qu'a eu lieu cette année, la journée détente des pupilles de l'Isère, sous l'égide de l'Union départementale, mais qui a été orchestrée par l'Amicale de Frontonas.

Le matin, départ pour les grottes de la Balme, cette merveille de la nature située sur notre département et que l'on vient visiter du monde entier.

Dans ce site, le sculpteur de la nature, c'est l'eau et le temps qui passe.

L'œuvre ainsi créée, composée de labyrinthes, fontaines et concrétions de toutes couleurs, est là pour l'enchantement des yeux, et ceux de nos pupilles comme ceux de tous les autres visiteurs brillaient, devant cette symphonie de la nature.

La visite ayant creusé les estomacs, le retour sur Frontonas était rapidement effectué pour un repas au restaurant du Mûrier, auquel le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union et monsieur Jean GRAWAY, représentant le maire de Frontonas, s'étaient joints.

Un succulent déjeuner redonnait du tonus au groupe pour un nouveau départ pour Pérouges, la célèbre cité médiévale du département de l'Ain, qui reste le témoignage historique d'une époque où l'œuvre humaine s'intègre bien à la nature.

Son passé remonte au XII^e siècle et s'étale jusqu'au XVI^e, sans omettre que des Romains, venant de Pérugia en Italie aient pu donner son nom au pays.

La cité merveilleusement conservée, est un musée vivant, dont la restauration permanente s'effectue grâce à des initiatives publiques et privées.

Pour mémoire, de nombreuses fresques cinématographiques de grande envergure ont été tournées à Pérouges, en décors naturels comme il se doit.

La parfaite organisation de cette journée était due au lieutenant Paul COLOMB, qui s'était adjoint les sourires de mesdames Josette BESSON et Angèle MOREL, toutes deux épouses de sapeurs-pompiers retraités, ainsi que le caporal-chef Roger PASCAL.

Bien évidemment, les deux représentants de l'ODP, le capitaine Albert MILLET et le major Jean-Paul MARTIN, ainsi que madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union, participaient à l'expédition.



Les 20 ans d'Émilie

Rien n'avait été laissé au hasard, puisque dès le matin, un petit dej donnait le tempo de la journée, où le corps de Frontonas était déjà bien représenté par les sergents-chefs MOREL et PASCAL, ainsi que par deux retraités, messieurs Roger MONTAGNON et Michel GIRERD.

Comme l'an passé à Saint Marcellin, et en 2000 à Monestier de Clermont, nos pupilles ont pris un bon bol d'amitié, et le souvenir de leurs pères morts en service commandé, n'était pas oublié au cours du repas, dans les discussions entre convives.

Encore une enrichissante journée à mettre à l'actif de l'Union et de ses animateurs, qui tout au long de l'année ne manque pas de remplir son rôle social dont elle s'est fait une vocation, auprès des jeunes, mais aussi des anciens ne l'oublions pas.

Ce ne sont pas nos six pupilles, encore émerveillés par cette journée, qui nous contrediront.

La Rédaction,



Les anciens de l'Isère

COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, NOS ANCIENS, TOUJOURS FIDÈLES, SE SONT RETROUVÉS ENCORE PLUS NOMBREUX AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA COMMISSION. C'EST UN ENCOURAGEMENT.

Le jeudi 18 avril

C'est à **Saint Quentin Fallavier** que notre ami Noël COLLARD, avec le président de l'amicale et les anciens, a organisé notre traditionnel concours de pétanque. Le beau temps étant lui aussi de la partie, nul besoin d'utiliser le magnifique boulodrome couvert, mis à notre disposition pour la circonstance, les abords étant terrain de jeux idéal.

Après le café-croissants qui a donné du punch, 50 triplettes ont jeté le but de bonne heure.

Notre ami Gilbert BONIN de Brié a été le meilleur, suivi en deuxième place par votre animateur, qui pensait avoir mal joué, mais l'équipe était solide et ROCHERAY de Voiron prenait la troisième place, quant à Madame MAGNIN, également de Voiron, elle était également récompensée. Après un repas que 180 convives ont apprécié et lecture du palmarès, la journée s'est terminée dans la bonne humeur.



Photo A. BERNARD

Le concours de pétanque à Saint Quentin Fallavier

Le dimanche 23 juin

A **Fontaine**, le jour du congrès départemental, s'est tenue l'Assemblée Générale des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère, sous la présidence du lieutenant Armand BERNARD, animateur de la commission.

L'ouverture de séance s'est faite en présence du commandant Jacques PERRIN, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et de l'Adjudant-Chef LAPAGLIA, chef de centre de Fontaine.

Au cours de cette réunion l'activité de la commission fut présentée. Avant l'ouverture de séance, avaient lieu les élections des membres renouvelables de la commission.

Ont été élus ou réélus :

- secteur de Grenoble : Gilbert BONIN et Claude LUZZI
- secteur de Bourgoin : René FERRAZ
- secteur de Vienne : Roger GERIN
- secteur de Voiron : Roger RAVIGLIONE



Le bureau de vote des élections du congrès départemental de Fontaine

Le mercredi 3 juillet

Toujours dans la tradition, c'est à l'**étang de Châtenay** que nos amis pêcheurs ont taquiné la truite.

Cette année, le concours s'est déroulé en deux parties, avec changement d'emplacement, ce qui fut très apprécié des participants.

Notre ami ZANONI de Saint Égrève était premier avec 8810 points, suivi de près par LESSI de Claix avec 8790 points, le troisième étant TALLARON de Bourgoin avec 5980 points et Jacqueline MATHONNET de Saint Martin d'Hères était la première dame.

Les trois grosses truites ayant boudé l'hameçon, sont restées dans l'étang.

Après lecture du palmarès et partage du poisson, les amateurs de safari se sont promis de se revoir l'année prochaine.



Photo A. BERNARD

Le safari pêche à l'étang de Châtenay

Le vendredi 13 septembre

Une délégation de membres de la commission s'est rendue à **Martignes**, afin d'assister à la réunion de la commission nationale des anciens sapeurs-pompiers, lors du congrès fédéral.



Le congrès fédéral de Martigues

En effet, Claude LUZZI, Robert BROTTET, Julien GLENAT, Gabriel ALLIBE, Armand BERNARD et Gabriel GRIFFRO d'Eybens qui avait tenu à nous accompagner, ont fait le déplacement. Sur place Claude SPÉRONE était également présent à la réunion.

La réunion était présidée par le colonel HASSELWEILLER et on notait parmi les membres du bureau la présence du lieutenant-colonel René PAILLOT. Ils ont été assaillis de questions, car le sujet brûlant était l'attribution de la part variable de l'allocation de vétéran à tous les sapeurs-pompiers volontaires retraités.

En clôture de ce congrès fédéral le samedi 14, le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Nicolas SARKOZY a fait des promesses, je cite :

"Je veux que les années passées comme volontaire soit reconnues et pour cela que soit examinée dans le cadre de la réforme du régime de retraite, la possibilité d'instituer un avantage retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires, j'ai pris l'initiative de la concertation interministérielle qui va le permettre. Je veux aussi que soit ouvert le bénéfice de la totalité de l'allocation de vétéran aux sapeurs-pompiers ayant quitté le service actif avant le 1^{er} janvier 1998".

Bien sûr les membres de la commission et moi-même, restons très vigilants, car il y va de l'intérêt de tous nos retraités.

Le mercredi 18 septembre

C'est à **Chatte**, que notre ami Robert SERVE, avec le chef de centre et le président de l'amicale, s'est fait un plaisir de recevoir pas moins de 425 personnes. Plus qu'un succès !

Après le petit "en cas", il fallut organiser les visites, au programme : le jardin ferroviaire, le moulin à huile de noix, une



Journée de détente à Chatte

chocolaterie et la ferme fleurie, mais tout le monde a fait de véritables découvertes.

A l'apéritif nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur André ROUX, maire de Chatte, qui nous a également fait l'honneur d'assister au repas.

L'organisation étant parfaite, les blagues et la chansonnette étaient poussées, Georgette avait même apporté son accordéon, mais à grand regret il fallut penser au retour.

Le vendredi 4 octobre

C'est à **Vizille** que se sont retrouvés les anciens chefs de corps et leurs épouses. 60 anciens étaient au rendez-vous de bonne heure pour le café-croissants, accueillis au centre de secours par le chef de centre et le président de l'amicale, sans oublier notre ami Jean ANDRÉ pour qui l'organisation d'une telle manifestation est chose facile.

Au programme, visite du château, du musée et du parc. Le musée de la révolution française présente dans les salles du château, entièrement réaménagé, des collections qui regrou-



Repas des anciens chefs de corps à Vizille

pent un fonds important d'œuvres d'art (peintures, sculptures) et d'art décoratif (céramiques anglaises et françaises, tapisseries mobiliers) et des objets historiques.

Ainsi les anciens ont pu apprécier et découvrir ce patrimoine inestimable et son histoire.

A l'apéritif et au repas nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale, le colonel Hervé ÉNARD, chef de corps départemental et Monsieur Alain BERHAULT, maire de Vizille. Tous nous ont assuré de leur soutien.

Après un repas digne des repas d'anciens chefs de corps, la chanson a pris une place de choix, mais comme toute bonne chose a une fin, il a fallu penser au retour et à garder la forme pour l'année prochaine.

Décembre 2002

Les membres de la commission et moi-même, vous présentons ainsi qu'à vos familles nos **meilleurs vœux pour 2003**.

L'animateur de la commission des anciens,
Lieutenant Armand BERNARD

“Mon 14 Juillet à l'Élysée...”

MOIRANS. L'attentat manqué n'a pas fini de faire parler. Et Daniel Lombardo n'a rien vu. En revanche, le seul invité des pompiers du département n'a pas loupé grand-chose du défilé, de la garden-party, des instants partagés avec ses collègues new yorkais. Pas encore descendu de là-haut, de son nuage

L il a toujours aimé les fleurs, toutes les fleurs. “Je n'arrive pas à choisir, elles sont toutes belles, il faut seulement prendre le temps de les regarder”. Daniel Lombardo serait un contemplatif, une qualité, sûrement, pour un employé communal au fleurissement. Mais ce jour-là, baskets grises, chaussettes blanches et survêtement, on a vu le sportif. Une qualité, aussi. Car ce père de deux enfants est pompier volontaire depuis plus de dix ans, caporal-chef au Centre de secours de Moirans. Et soldat du feu, c'est tout le contraire de soldat des fleurs. Il faut faire vite, courir, prendre des risques. C'est stressant. Gratifiant parfois, mais souvent stressant. Et dangereux.

Fin 2000, sur un gros incendie aux établissements Ville (*entreprise de noir à Moirans*), il portait secours à un collègue, au bout de la grande échelle. Pour cet acte, il recevait la médaille d'honneur des actes de courage et dévouement, et quelques mois plus tard, un coup de fil de la préfecture, pour l'inviter à Paris ! Oui, Daniel Lombardo, bientôt 36 ans, a vécu un 14 Juillet pas comme les autres. “Je sais où vous voulez en venir, mais non, sur le coup, je n'ai rien vu ou su de l'attentat manqué”. Pour le reste, seul invité des pompiers du département au défilé sur les Champs-Élysées, puis à la garden-party du président, il hésite encore entre les adjectifs : incroyables, magnifique, ou majestueux. “C'était tellement beau que je n'arrive pas à trouver les mots”, s'excuse-t-il. Mais ensuite, il a parlé. Longtemps. Au présent plus qu'au passé. Voilà donc, en quelques thèmes, pourquoi Daniel Lombardo n'oubliera jamais ce 14 Juillet.

► MAIS C'EST UNE BLAGUE ?

“Je reçois un coup de fil de la préfecture de l'Isère, et comme je suis plutôt blagueur, je pense que quelqu'un m'en fait une bonne. La dame au bout du fil me dit que le président de la République m'invite au défilé du 14 Juillet et à la garden-party. J'aime bien plaisanter et bien sûr, je n'y crois pas. Sa réponse me surprend : « Monsieur, le président ne me paye pas pour plaisanter ». Là, je ne sais plus quoi dire, je demande des détails, elle me dit que je suis le seul de Moirans, le seul en Isère. Que j'ai été choisi par le cabinet de l'Élysée parmi plusieurs candidats médail-

lés, par chance, tirage au sort ou je ne sais quel critère. Puis mon chef de centre se renseigne, et peu après le carton bleu d'invitation arrive. Avec une place dans la tribune présidentielle, avec les autres invités”.

► DANS LA TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE.

“Je ne viens pas souvent à Paris. Et là, samedi, je prends le TGV de 19 h 16, puis je suis hébergé par le frère d'un ami pompier de Vourey. Le lendemain, c'est la tenue des grandes occasions dans le RER, le képi, les gants blancs, la médaille, le kilomètre à pied sur les Champs-Élysées. Arrivé devant la tribune, je ne suis pas au bout de mes surprises, salué par tous les grades les plus hauts, moi qui ne suis qu'un caporal-chef ! Et les gens qui me regardent, moi, qui ne viens que de Moirans ! Je n'ai pas le droit à l'erreur”.

► QUAND LES SOUVENIRS DÉFILENT.

“Le défilé, c'est la grandeur, la valeur de la France. Toutes ces tenues, cette musique, la Légion, la Garde Républicaine, les pompiers de Paris, c'est beau. Pour moi, le 14 Juillet, c'était le défilé devant la télé, avec les collègues à la caserne. Là, j'y suis”.

► PIÉTINER LA PELOUSE DE L'ÉLYSÉE.

“Tout est réglé comme du papier à musique, à midi, c'est fini. On quitte la tribune, on traverse la rue derrière pour entrer dans l'Élysée au niveau de la Grille du coq. Je mets une heure pour faire 400 mètres, tellement il y a de monde ! Là aussi, c'est quelque chose, j'ai du mal à croire que je suis dans ce palais. Pour moi, les appartements du président, c'était inabordable et invisible. Mais j'en profite, je fais plein de photos, même sur le peron. C'est quelque chose qu'on ne vit qu'une fois, non ? Alors je me fais plaisir en piétinant la pelouse et le gazon neuf de l'Élysée. Il n'y a pas un brin de mauvaise herbe. Le lierre est minutieusement taillé. Ce sont ces petits détails qui impressionnent le plus”.

► LA GARDEN-PARTY ET...

LE BUFFET !

“Le truc qui m'étonne, c'est les petites tables en fer forgé, pour le buffet, un peu partout. Et la nourriture ! Des crevettes à la manque, du saumon dans une fleur de lavande,



“D'habitude pour moi, le 14 Juillet, c'était le défilé devant la télé, avec les collègues de la caserne”. Cette année, j'étais aux premières loges !

Photo Daniel PARAZ

magnifique, somptueux. Toutes les régions sont représentées, Rhône-Alpes, c'est la tartiflette, les diots et le jambon cru. Pas très copieux mais très raffiné. L'orchestre, le barbecue, je trouve ça génial. Même les « piques » pour le buffet sont faites à la main”.

► LE PRÉSIDENT NE FAIT QUE PASSER.

“Je vois Chirac, j'apprécie son discours, mais je ne peux pas lui serrer la main parce qu'il est inabordable, à trois ou quatre mètres derrière des gars de la sécurité. En voyant les infos, plus tard, j'ai compris pourquoi. Je vois aussi Bernadette, Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Debré vient me saluer, mais sur le coup, je ne me souviens plus de son nom”.

► UN JOUR, J'IRAI À NEW YORK...

“J'ai emmené avec moi des porte-clés, des fanions de mon centre de secours de Moirans. Mon vœu le plus cher, c'était de serrer la main d'un pompier américain, lui témoigner notre solidarité. Quand je donne les cadeaux à l'interprète, en lui disant que c'est pour les enfants, il a l'air touché, et je me retrouve, plus tard, avec le général de l'Ac-

démie militaire de West Point et celui des pompiers de New York. Nous échangeons nos coordonnées, faisons des photos. Le second, le général George Idiart, me tutoie vite, m'appelle Daniel ou Dan, me remet une médaille. Il me propose même de boire un coup à New York, le jour où j'y vais. Comme si je passais mon temps à voyager dans tous les pays du monde ! Un jour, peut-être, si je gagne au Loto...”

► RETOUR SUR “TERRE”.

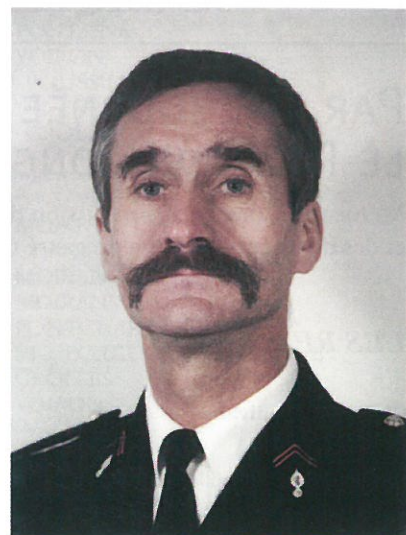
“Ça me fait drôle de reprendre le travail, mais il n'y a pas le choix, pour les fleurs, on ne peut pas se permettre de loucher un arrosage ! La veille, je portais des gants blancs, et le 15 juillet, j'ai les mains dans la terre. Alors oui, je suis un peu descendu de mon nuage, même si mon ancien maître d'école, mes collègues ou des habitants m'en parlent. Mais s'il ne faut pas que ça me monte à la tête, cette journée restera à jamais gravée dans ma mémoire. Et je sais que si j'ai eu tout cela, c'est grâce à mes collègues du Centre de secours de Moirans. Les pompiers, c'est d'abord une grande famille”.

Propos recueillis par Stéphane ECHINARD ■

Les sports

présentés par *Albert MILLET*

Responsable des sports de l'UDSP 38



Calendrier prévisionnel des manifestations sportives 2003

PSSP congrès de Fontaine le 23 juin 2002

VTT à Chapareillan le samedi 25 mai 2002

Pialoux... un sapeur-pompier qui va vite

MANIFESTATIONS	DATES	LIEUX
Cross		
Départemental (Isère)	15 février	Échirolles (38)
Interdépartemental	15 mars	Anncy-le-Vieux (74)
National	29 mars	Blaye-les-Mines (81)
P.S.S.P.		
Régionale	7 juin	Moulin (03)
Nationale	5 juillet	Saint-Paul (La Réunion)
P.S.S.P + athlétisme		
Sélection départementale	24 mai	St-Marcelin (38)
Basket		
Championnat de France	6 et 7 septembre	Creil (60)
Cyclisme		
Championnat de France CLM	24 mai	Hyères-la-Londe (83)
Championnat de France route	25 mai	Hyères-la-Londe (83)
Championnat du monde CLM	20 septembre	Val di Fiemme (Italie)
Championnat du monde route	21 septembre	Val di Fiemme (Italie)
V.T.T.		
Départemental	17 mai	St-Siméon de Bressieux (38)
Championnat de France	13 septembre	Chomelix (43)
Championnat du monde	19 septembre	Val di Fiemme (Italie)
Ski alpin		
Championnat de France	21, 22 et 33 mars	Valloire (73)
Ski de fond		
Championnat de France	11 et 12 janvier	Méaudre (38)
Rugby		
Championnat de France	13 et 14 juin	Montauban (82)
Congrès départemental	21 et 22 juin (sous réserve)	Vienne (38)
Football		
Championnat de France	29, 30 et 31 mai	Vallon Pont d'Arc (07)
Championnat d'Europe		Grande-Bretagne
Boules lyonnaises		
Championnat régional		
Pétanque		
Concours national	6 et 7 septembre	Varilhes (09)
Semi-marathon		
Championnat de France		
Trekking		
National		Chamonix (74)
Triathlon		
Championnat de France	1 ^{er} juin	Cany Barville (76)
J.S.P.		
Concours de manœuvre régional	28 juin	Bourg-Saint-Maurice (73)
Concours de manœuvre C.T.I.F.	20 au 26 juillet	Autriche
Voile		
Championnat de France	13, 14 et 15 juin	Sables d'Olonne (85)
Championnat d'Europe		

PAR UNE JOURNÉE DES PLUS CHAUDES DE JUIN S'EST DÉROULÉ LE PSSP DU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE FONTAINE.

Même cette année, la commission des sports a innové en instaurant le PSSP mixte en relais. Satisfaction du côté des sportifs et des dirigeants qui ont enregistré une très bonne participation.

LES RÉSULTATS

Classement individuel

Juniors filles

- 1^{re} GAUTHIER Camille (St-Savin)
- 2^e SOUILLOT Émilie (Montalieu)

Juniors garçons

- 1^{er} BESSON Stéphane (Vaulnaveys le Bas)
- 2^e LARCHE Jonathan (Montalieu)
- 3^e LÉGER Sylvain (Pontcharra)
- 4^e BEUSSON Christophe (Roussillon)
- 5^e GINET Grégori (Montalieu)
- 6^e COURAT Erwann (Gières)

Seniors filles

- 1^{re} TABARDEL Audrey (St-Savin)
- 2^e LARCHER Aline (Montalieu)

Seniors garçons

- 1^{er} ARENA Dimitri (Montalieu)
- 2^e POSCO Nicolas (Montalieu)
- 3^e GIRIER Christophe (St-Savin)
- 4^e PACCALIN Christophe (St-Ét. de St-Geoirs)
- 5^e MEKIDECHE Djamel (St-Savin)
- 6^e MORA Romain (Renage)
- 7^e ALLET COCHE Damien (Renage)
- 8^e CAYON-GLAYERE Christophe (St-Savin)
- 9^e DUMAIT Vincent (Assieu)
- 10^e FERAFIAT David (Gières)
- 11^e CAZPECE Christophe (Renage)
- 12^e LAUMAY Pierrick (Gières)
- 13^e DERONE Benjamin (Gières)
- 14^e BERROD Cyrille (Vienne)
- 15^e SPUIG Hervé (Renage)
- 16^e ORCEL Olivier (La Tour du Pin)

Vétérans 1 garçons

- 1^{er} GARNIER Jacques (Rives)

Vétérans 2 garçons

- 1^{er} ALLET-COCHE Bernard (Renage)
- 2^e LAMBERT Yves (Renage)
- 3^e GAUTHIER Lucien (St-Savin)
- 4^e BONVALLET Lucien (Renage)

1^{re} course scratch

(toutes catégories garçons et filles)

- 1^{er} LAMBERT Yves (Renage)
- 2^e TERRAS Fernand (Fontaine)
- 3^e SPÉRONE Claude (Chapareillan)
- 4^e MATHIEU Claude (Voiron)
- 5^e REY Roland (Voiron)

- 6^e HENNEBERT Roland (UDSP38)
- 7^e CHARREC Stéphan (Les 2 Alpes)
- 8^e GUIGUET Marie (Le Touvet)
- 9^e CHABOU Pierre (Chabon)
- 10^e THIVOZ Stéphanie (St-Siméon)
- 11^e PERRIN Marcel (La Murette)
- 12^e RUIZ Laurent (Fontaine)
- 13^e COSTANTI Kévin (Fontaine)
- 14^e DUBOULOZ Michaël (Fontaine)
- 15^e FERRAND Nathalie (L'Albens)
- 16^e LEDY Jean-Marie (Le Touvet)
- 17^e PÉPÉ Virginie (Villard-Bonnot)
- 18^e PAILLOT René (UDSP38)

2^e course scratch

(toutes catégories garçons)

- 1^{er} RACHISSON Emmanuel (Lans en Vercors)
- 2^e PARRACHINO Denis (Seyssinet)
- 3^e COLOMB Ludovic (Fontaine)
- 4^e CANDOTTO Sylvain (Lans en Vercors)
- 5^e BARRAL Vinxnet (Grenoble)
- 6^e SANTOS-COTTIN Franck (St-Quentin/Isère)
- 7^e OLOMBLED Christian (Pontcharra)
- 8^e QUENIN Florent (Vienne)
- 9^e JOURDAN Philippe (Val d'Ainay)
- 10^e GORON Nicolas (La Murette)
- 11^e LARGERON Gérard (St-Quentin/Isère)
- 12^e GOGUET Fabrice (La Bathie)
- 13^e DAVID Gilles (St-Quentin/Isère)
- 14^e LOBGEOS Didier (Vif)
- 15^e SIMON Éric (Charavines)
- 16^e MOLLIER-SABET Guy (Mir. les Échelles)
- 17^e ASTIER Jérôme (St-André le Gaz)
- 18^e GABERT Yvan (Vif)
- 19^e FLANDIN Gérard (Chirens)
- 20^e SALINGUES Patrick (St-Quentin/Isère)
- 21^e BOUTHERIN Louis (La Murette)
- 22^e MEYNIÉUX Jérôme (Pontcharra)
- 23^e VERGER Jean-Marie (St-André le Gaz)
- 24^e KLAMBERT Laurent (Meylan)
- 25^e PUGLISI Guy (Pontcharra)
- 26^e BOUDET Olivier (Chabons)
- 27^e BERTHEA Stéphane (St-Quentin/Isère)
- 28^e MOTTUEL-BAIN René (St-Ét. de St-Geoirs)
- 29^e RESENDRE Joaquim (Fontaine)
- 30^e FERRA Stéphane (La Tour du Pin)
- 31^e OGIER Jean-Marc (Chirens)
- 32^e BADOLLE Olivier (Les 2 Alpes)
- 33^e PAVIOT Didier (St-André le Gaz)
- 34^e COLETTE Pierre (La Tour du Pin)

- 35^e BELMAIN Thierry (Charavines)
- 36^e DIASPARRA Jean-Philippe (Le Touvet)
- 37^e MATHURIN Thierry (Charavines)
- 38^e PACCALIN Christophe (St-Ét. de St-Geoirs)
- 39^e STIVAL Nicolas (La Tour du Pin)
- 40^e MILLIAT Franck (Charavines)
- 41^e BUSI Stéphane (Villard-Bonnot)
- 42^e ANNEQUIN Stéphane (St-André le Gaz)
- 43^e DEQUERRY Patrice (Le Touvet)
- 44^e TIBY Jean-Baptiste (Meylan)
- 45^e MASTROGUISETTE Éric (Le Sappey)
- 46^e CHABOUD Jean-Olivier (Val d'Ainan)
- 47^e MARÉCHAL Vincent (Domène)
- 48^e TERRIER Éric (La Murette)
- 49^e BEYDON Christophe (St-André le Gaz)
- 50^e VENIAT Christophe (Chapareillan)
- 51^e GENIN Stéphane (La Tour du Pin)
- 52^e CHARRETON Stéphane (Val d'Ainan)
- 53^e JUBEAU Sébastien (Lans en Vercors)
- 54^e GANAVAT Nicolas (Charavines)
- 55^e LAPAGLIA Attilio (Fontaine)

Classement par équipes

toutes catégories

- 1^{re} RENAGE (1)
- 2^e RENAGE (2)

Relais garçons

toutes catégories

- 1^{er} MONTANLIEU-ST-SAVIN
- 2^e MONTALIEU
- 3^e ST-SAVIN
- 4^e VOIRON
- 5^e GIÈRES
- 6^e GIÈRES

Relais mixte

- 1^{er} ST-SAVIN
- 2^e CHASSE/RHÔNE
- 3^e GIÈRES

Concours de manœuvre

- 1^{er} EYBENS
- 2^e ROUSSILLON (filles)
- 3^e VAULNAVEYS LE HAUT
- 4^e ROUSSILLON
- 5^e DOLOMIEU
- 6^e ASSIEU
- 7^e FRONTONAS/SATOLAS

TRIATHLON

Classement individuel

Benjamines

- 1^{re} PICHONNIER Laura (Vinay)
- 2^e GERLAND Christelle (Chasse sur Rhône)
- 3^e GAY Charline (Chasse sur Rhône)
- 4^e BESSON Marie-Caroline (Voiron)
- 5^e BAJARDO Perrine (St-Savin)
- 6^e FAIT Élodie (Moirans)
- 7^e BERNARD Manon (Moirans)
- 7^e CAMPISI Mélanie (Moirans)
- 8^e DURIS Julie (Pontcharra)
- 8^e PÉROT Coaralie (Pontcharra)
- 10^e MAZOYER Aubrée (Vinay)
- 10^e TOURNIER-TROUILLER Audrey (Moirans)
- 12^e POMMIER Émilie (Crolles)
- 14^e BÉAL Flavie (St-Savin)
- 16^e GERBOULET Tiphanie (St-Savin)
- MOUGNARD Charline (Roussillon)

Benjamins

- 1^{er} PERONNET Clément (Chasse/Rhône)
- 2^e RODRIGUEZ Jaouen (Montalieu)
- 3^e ARRIGY Yoann (Voiron)
- 4^e RÉGIS-CONSTANT Jeoffray (Montalieu)
- 5^e TEILLON Michaël (St-Savin)
- 6^e TOUIDJING Damien (Montalieu)
- 6^e MUSITELLI Dann (Pontcharra)
- 6^e MANCUSO Christian (Montalieu)
- 6^e MALZAC Raphaël (Pontcharra)
- 10^e SPINELLA Antony (Roussillon)
- 11^e ALBANESE Alexandre (St-G. d'Espéranche)
- 11^e PICHAVANT Aymeric (Moirans)
- 13^e INTILIA Damien (Pontcharra)
- 14^e VERA Jean-Christophe (St-Ét. de St-Geoirs)
- 14^e NAVARI Cyril (Vaulnaves le Bas)
- 14^e THOMAS Antoine (St-Ét. de St-Geoirs)
- 14^e BERT Jérôme (St-G. D'Espéranche)
- 18^e BELLE Steven (Fontaine)
- 18^e RIPKA Eugéni (Moirans)
- 18^e COGNE Anthony (St-Savin)
- 21^e AURIAU Thomas (St-Égrève)
- 21^e MARILLAT Régis (St-Ét. de St-Geoirs)
- 23^e GARET Maxime (Moirans)
- 24^e LETTLER Benjamin (St-Égrève)
- 24^e FINAND Julien (Roussillon)
- 24^e COGNE Dimitri (St-Savin)
- 27^e DAVID Pierre-Jean (Gières)
- 27^e GARNIER Cyril (Moirans)
- 27^e MELERO Alexis (Pontcharra)
- 27^e SALVI Mathieu (Pontcharra)
- 31^e VERJAT Jérôme (St-Savin)
- 31^e VIATEAU Romuald (Voiron)
- 31^e FERRANTE Anthony (St-Ét. de St-Geoirs)
- 34^e NEPLE Charlie (St-G. d'Espéranche)
- 34^e CASTELLI Rémi (Crolles)
- 34^e BONNET Gaël (Chasse/Rhône)
- 34^e URSAGGI Arnaud (St-Savin)
- 34^e GRIMONET Jocelyn (St-Égrève)

- 39^e STRIPPOLI Jonathan (Pontcharra)
- 41^e BERTHAUD Romain (Montalieu)
- 41^e MATHIEU Jérémy (St-G. d'Espéranche)
- 43^e GOUESLAIN Valentin (Montalieu)
- 43^e MARCAIS Romain (Roussillon)
- 43^e DUGARD Julien (Fontaine)
- 43^e CHARMEIL Benjamin (Moirans)
- 47^e BEAUJARD Benoît (Montalieu)
- 47^e DEJOUY Sébastien (Moirans)
- 47^e MERCIER Thibault (Chasse/Rhône)
- 47^e RICO Ludovic (Chasse/Rhône)
- 51^e ODDOLAYE Joris (Crolles)
- 51^e ANGULO David (Fontaine)
- 51^e MEKIDECHE Hakim (St-Savin)
- 51^e CAVALIE Guillaume (Fontaine)
- 55^e GUERNOUT Farès (Fontaine)
- 55^e BAUDOT Kévin (Montalieu)
- 55^e RODRIGUEZ Morgan (St-G. d'Espéranche)
- 58^e WALSER Damien (St-Savin)
- 58^e CURATOLO Kévin (Pontcharra)
- 58^e FÉLIX Guillaume (St-G. d'Espéranche)
- 58^e SONNIER Hugo (Crolles)
- 62^e CURT Donatien (St-G. d'Espéranche)
- 62^e FLORET Matthieu (Pontcharra)
- 64^e BRIOT Cédric (Voiron)
- 64^e PETIT Clément (Voiron)
- 66^e CASSIOSIS Alexandre (Crolles)
- 66^e CANOT Damien (Pontcharra)
- 66^e LEFRANÇOIS Alexandre (Pontcharra)
- 69^e CRISTINA Thomas (Gières)
- 69^e BERGEROT Thomas (Crolles)
- 69^e BRUYÈRE Florian (Chasse/Rhône)
- 69^e CHARROIN Cyril (Chasse/Rhône)
- 73^e SERPOLLET Émeric (Gières)
- 74^e COTTE Florian (St-Savin)
- 75^e CHAPUIS Emmanuel (Pontcharra)
- 76^e IUCOLINO Alexis (St-Égrève)
- 76^e ROMAN Loïc (Pontcharra)
- 78^e PILLOIX Florian (St-G. d'Espéranche)
- 79^e BOURGEOIS Quentin (Crolles)
- 79^e BOCHET Sylvain (Voiron)
- 79^e NIGRI Walid (Fontaine)
- 82^e MÉDAL Yoan (Voiron)
- 82^e CHAMPION Florian (Voiron)
- 82^e PHILIPPE Jérémy (Moirans)
- 85^e FURNON Kévin (Fontaine)
- 86^e IZZO Dominique (Fontaine)
- 87^e PIRAZZI Dorian (St-Savin)
- 88^e ÉMERAUD Florian (Gières)

Classement par équipes

Benjamines

- 1^{re} MOIRANS
- 2^e ST-SAVIN

Benjamins

- 1^{re} PONTCHARRA
- 2^e MONTALIEU
- 3^e ST-SAVIN

- 4^e ST GEORGES D'ESPÉRANCHE
- 5^e MOIRANS
- 6^e ST-ÉTIENNE DE ST-GEOIRS
- 7^e CHASSE SUR RHÔNE
- 8^e FONTAINE
- 9^e VOIRON
- 10^e ROUSSILLON
- 11^e ST-ÉGRÈVE
- 12^e CROLLES

Manceuvre benjamins

- 1^{re} ST-SAVIN
- 2^e MONTALIEU
- 3^e CHASSE SUR RHÔNE
- 4^e MOIRANS 2
- 5^e MOIRANS 1
- 6^e PONTCHARRA
- 7^e ST-GEORGES D'ESPÉRANCHE
- 8^e CROLLES
- 9^e VOIRON
- 10^e VAL DU VER
- 11^e FONTAINE
- 12^e GIÈRES 1
- 13^e PONTCHARRA 1
- 14^e INTER CENTRE DE LA BIÈVRE

Manceuvre nationale

- 1^{re} MONTALIEU
- 2^e ST-SAVIN
- 3^e VIENNE
- 4^e ROUSSILLON
- 5^e CROLLES
- 6^e VINAY 1
- 7^e MOIRANS
- 8^e CHASSE SUR RHÔNE
- 9^e PONTCHARRA 2
- 10^e VINAY 2
- 11^e INTER CENTRE DE LA BIÈVRE
- 12^e VAL DU VER
- 13^e GIÈRES 1
- 14^e ST-ÉGRÈVE
- 15^e FONTAINE
- 16^e PONTCHARRA 1
- 17^e INTER CENTRE DE LA BIÈVRE
- 18^e GIÈRES 2
- 19^e ST GEORGES D'ESPÉRANCHE
- 20^e MEYLAN
- 21^e VOIRON

Combiné manœuvre

Manceuvre benjamin + manœuvre nationale

- 1^{re} ST-SAVIN
- 2^e MONTALIEU
- 3^e CHASSE SUR RHÔNE
- 4^e CROLLES
- 4^e MOIRANS
- 6^e VAL DU VER
- 7^e ST-GEORGES D'ESPÉRANCHE
- 8^e FONTAINE
- 9^e VOIRON



Véhicules anti-incendie et de Secours Simulateurs de feux



182, rue de Trignac - 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 17 18 00 - Fax 02 40 17 18 60
E-mail : contact@sides.fr - <http://www.sides.fr>



VTT à Chapareillan le samedi 25 mai 2002

Dernièrement se déroulait le 6^e championnat départemental de VTT des sapeurs-pompiers de l'Isère organisé pour la première fois par les soldats du feu de la commune et notamment Jean-Louis ROLLAND, le chef de centre.

Les nombreux vététistes n'étaient pas avares d'efforts (tout comme lors de leurs interventions) parcourant le village sous les applaudissements de quelque personnes qui avaient bravé la pluie. En fin de journée tout le monde se retrouva à la salle polyvalente pour la remise des récompenses, dans une ambiance à la hauteur de leur légendaire bienveillance.

Le classement.

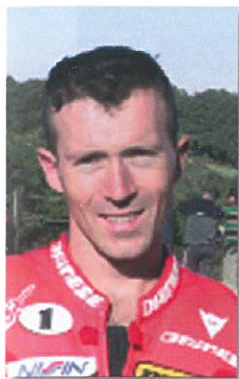
• **En individuel** : Stéphan CHARREC des 2 Alpes (cadets), Jean-Baptiste TIBY de Meylan (junior), Nathalie FERRAND de l'Albenc (junior). Catégorie seniors : sur 27 candidats David PERRACHINO de Seyssinet (1^{er}), Ludovic COLOMB de Fontaine (2^e), Sylvain CANDOTTO de Lans-en-Vercors (3^e). Seniors filles : Marie GUIGUET du Touvet (1^{re}), Stéphanie THIVOS de Saint-Siméon de Bressieux (2^e), Virginie PEBE de Villard-Bonnot (3^e). En vétérans : Gérard LARGERON de Saint-Quentin/Isère (1^{er}), Gilles DAVID de Saint-Quentin/Isère (2^e), Guy MOLLIER-SABIER de Miribel les Échelles (3^e). En vétérans 1 : Emmanuel RADISSON de Lans-en-Vercors (1^{er}), Vincent BARRAL de Grenoble groupement 3 (2^e), Franck SANTOS-COTTIN de Saint-Quentin/Isère ((3^e). En masters : Yves LAMBERT de Renage (1^{er}), Fernand TERRAS de Fontaine (2^e) et Claude MATHIEU de Voiron (3^e) et enfin supers masters : Claude SPÉRONE de Chapareillan et René PAILLOT de UDSP 38.

• **Par équipe** : En cadets : Fontaine. En seniors : Val d'Ainau, Fontaine et La Murette. En vétérans 2 : Saint-Quentin/Isère. En vétérans 1 : Saint-André le Gaz, Pontcharra et Charavines et en masters : Voiron.

N.C. (D.L.)



Pialoux... un sapeur-pompier qui va vite



Cela fait maintenant deux ans que Guillaume PIALOUX, sapeur-pompier professionnel au centre de secours de Seyssinet, a fait ses débuts en compétition moto.

La 600 Roadster Cup, une formule de promotion avec des motos de séries légèrement modifiées, lui a permis de faire ses premiers pas en courses de vitesse.

Après un début des saison prometteur, Guillaume a été percuté en course par un autre concurrent et victime d'une mauvaise fracture de la clavicule, ses chances de monter sur le podium se sont envolées. Après un arrêt forcé de 2 mois, Guillaume a repris le chemin des circuits motos en participant à une course d'endurance de 6 heures, au guidon d'une 996 Ducati, prêtée par un concessionnaire grenoblois.

En 2003, Guillaume va s'inscrire avec son 1000 GSXR en championnat de France d'endurance et participer également à quelques courses d'open superbike.

Mais son objectif principal est de prendre le départ des 24 heures du Mans en mars prochain ou celui du Bol d'Or en septembre 2003.

Guillaume s'est aussi rapproché du Team 18, un team constitué uniquement de pompiers qui est aujourd'hui fort d'une expérience de 3 saisons en endurance.

Souhaitons bonne chance à Guillaume pour sa future saison et si vous souhaitez soutenir ou aider Guillaume, n'hésitez pas à le contacter il est toujours à la recherche de sponsors afin de boucler son budget pour la saison.



POLIMERI EUROPA Elastomères France

BUTACLOR

CAOUTCHOUC POLYCHLOROPRENE

Usine de Champagnier
BP N° 19
38800 Le Pont - de Claix

Tél. 04 76 68 92 92
Fax 04 76 68 17 94

Maquillage : réaliser une brûlure grave à la gélatine alimentaire

Produits :

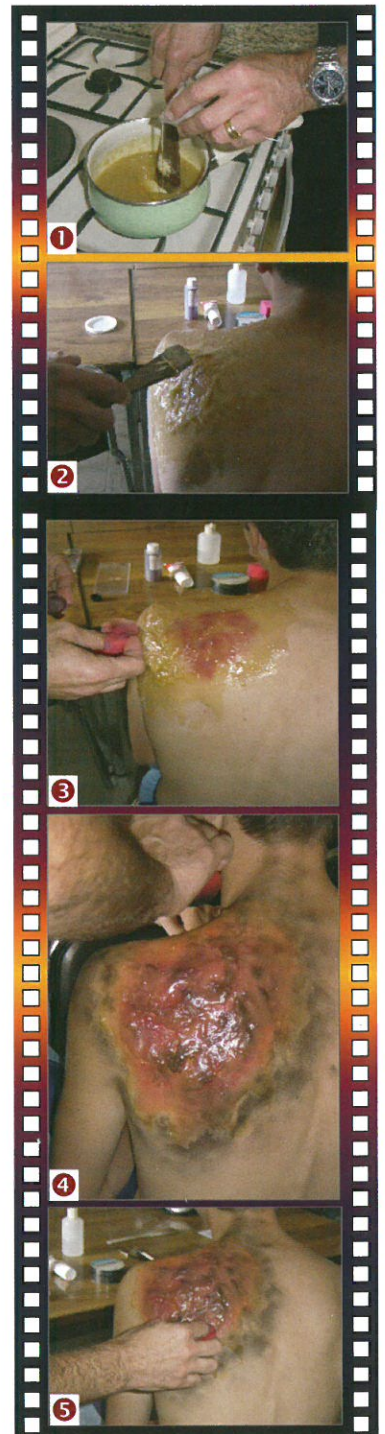
- Gélatine alimentaire en poudre,
- Glycérine,
- Sang artificiel liquide,
- 1 palette de fards gras,
- Poudre libre noire,
- 2 éponges à maquillage en mousse,
- 1 spatule,
- 2 pinceaux à maquillage,
- 1 gobelet doseur (boîte de pellicules photographiques).

- 1 Dans un peu d'eau très chaude mais non bouillante, faire fondre la gélatine sans cesser de remuer. Quand le mélange devient suffisamment épais, remplir le gobelet doseur de glycérine et verser son contenu. Laisser tiédir la gélatine avant de l'appliquer sur le modèle.
- 2 Étaler à l'aide d'une spatule en couches fines sur les bords et plus épaisses dans le centre en formant des reliefs.
- 3 Le maquillage est ensuite réalisé à l'éponge : appliquer un fard gras grenat dans le centre de la brûlure, puis un fard gras brun sur le contour ainsi que sur les reliefs.
- 4 Poudrer ensuite le contour puis les reliefs à l'aide de la poudre libre ou au fard gras noir.
- 5 Maquiller les creux au fard gras rouge vif.
- 6 Pour finir, appliquer au pinceau le sang artificiel.

Lieutenant Franck PICOT
CIS Beaucroissant



Durée : 20 mn



Le démaquillage se fera à l'eau chaude et au savon

CIS Chapareillan

RÉCEPTION D'UN NOUVEAU VÉHICULE ET NOMINATIONS

Une cérémonie a eu lieu au C.I.S de Chapareillan à l'occasion de la réception d'un nouveau véhicule C.C.R, engin parfaitement adapté pour intervenir notamment dans les hameaux de montagne.

En présence du colonel Hervé ÉNARD, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, du commandant Bernard SUCHET, commandant le Groupement n°4, du lieutenant-colonel Marc PHELBON, chef du service tech-

nique, de monsieur le maire de Chapareillan et des membres du conseil municipal, du lieutenant Michel PUGNOT représentant le président de l'Union départementale, et des chefs de centres voisins, l'adjudant-chef Jean-Louis ROLLAND, chef du centre de Chapareillan a ouvert la cérémonie.

Après avoir adressé les remerciements d'usage et rappelé l'utilité de cet engin, il a développé les différents problèmes du secteur.

Il a ensuite donné la parole au colonel Hervé ÉNARD qui a procédé à diverses nominations.

- Le caporal Bruno ROLLAND promu au grade de lieutenant,
- Le sergent Bernard DAVALLET-PIN nommé au grade de sergent-chef,
- Le sergent Robert CRISI nommé au grade de sergent-chef.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la mairie et un repas à l'auberge du Pas de l'Alpette offert par l'amicale des sapeurs-pompiers de Chapareillan.



An advertisement for 'IMPRIMERIE DES DEUX-PONTS'. It features several printing components like plates and rollers arranged on a light-colored surface. The text 'écouter, expliquer, proposer.' is written in red. At the bottom, contact information is provided: 'Grenoble siège, usine 44, rue de la Libération BP 20 - 38610 Gières Tél. : 04 78 59 18 59 Fax : 04 78 59 19 80 deux-ponts@deux-ponts.fr www.deux-ponts.fr Bureaux Paris, Lyon, Annecy, Valence'.

Chronique des hommes du 18

Jacques

Quatorze heures

Immuable rassemblement où chacun répond présent à l'appel de son nom.

Ordre nous est donné de nettoyer la cour nord, cette face cachée de la caserne, où s'entassent les carcasses de voitures éventrées, vestiges des derniers stages de secours routier.

Soudain, une alerte retenti.

Au standard, on nous informe de notre mission.

"Vous partez pour un violent feu d'appartement ; au moins dix appels..." nous indique le téléphoniste.

À peine avons-nous franchi le pont de Catane, qu'une voix éraillée par l'inquiétude fait observer un panache de fumée qui s'élève au-dessus de la ville.

Toutes sirènes hurlantes, appels de phares, coups de klaxon, les véhicules de pompiers se frayent un passage sur les Grands Boulevards.

Dans le fourgon, chacun se remémore sa fonction.

Sur le plan, Jacques, le chef d'agrès, indique au servant l'emplacement du point d'eau.

Moi, je m'équipe de l'Appareil Respiratoire Isolant, vérifie la pression.

Dans les rues étroites, encombrées par le stationnement des véhicules, la circulation devient difficile.

À l'angle d'une rue, des projectiles jonchent le trottoir.

Nous nous arrêtons.

Un bruit confus, des crépitements semblent provenir d'un immeuble.

Des témoins nous en indiquent l'accès.

En courant, nous gravissons les étages.

L'odeur de la fumée est de plus en plus présente. Au dernier étage le palier est pratiquement envahi.

Nous frappons à toutes les portes.

Une personne âgée nous ouvre. Elle est aussitôt mise en sécurité dans les étages inférieurs.

La porte en chêne d'un appartement voisin est chaude. Le vernis craquelle.

"Une petite lance sur colonne sèche" ordonne Jacques qui vient de découvrir la canalisation bien cachée dans un placard.

Bernard, le chef d'agrès d'un deuxième fourgon arrivé en renfort, effectue l'alimentation de la colonne pendant que j'établis ma lance.

Un casque en métal apparaît dans l'escalier. C'est le chef de corps qui s'informe du bon déroulement de l'intervention.

Contraint par la fumée, le patron se retire.

Un mouvement fébrile agite le tuyau. Il se gonfle en émettant un long sifflement.

Ça y est, j'ai l'eau en pression.

Nous forçons la porte.

Elle s'ouvre sur un long couloir barré par un épais mur de fumée noire, opaque.

C'est à tâtons que j'avance vers un vacarme assourdissant.

On croirait entendre les mugissements d'une bête féroce dévorant l'espace.

Je progresse en arrosant "en pulvérisé" pour faire tomber la chaleur.

Soudain la bête se fâche, rugit, se cabre. Des langues de feu me lèchent.

Je recule, m'accroupis à l'angle d'une porte, fais signe à un collègue de rester en protection derrière moi.

Comme deux adversaires qui se jaugent avant le combat, je l'observe, recherche ses faiblesses.

Hydre insatiable, elle crache des rouleaux de feu qui engloutissent tout sur leur passage. Il me passent par-dessus. Je me tasse, reste immobile. Une nuit d'encre m'emprisonne. Je perds mes repères. Il faut combattre avec humilité, rester accroupi, attendre, résister...

Je fais corps avec ma lance.

La bête paraît monstrueuse, fascinante. Je suis subjugué par sa beauté terrifiante.

Ai-je peur ?

Il n'y a plus de place pour de tels sentiments.

Je suis au cœur de l'arène, la confrontation est la seule possible. C'est une lutte sans merci, une lutte pour la survie, un véritable corps à corps qui s'engage.

Jet bâton, casser les vitres, évacuer la fumée. Jet pulvérisé, faire tomber la chaleur. Haletant, dégoulinant de sueur, je livre toute mon énergie dans cet assourdissant duel en technicolor.

Rouge sang, rouge flamboyant, rouge orangé avec des reflets vert et bleu, je suis au cœur de la fournaise. Les flammes tournoient.

Résister, ne pas reculer, arroser, baisser la tête.

La fumée perd de son opacité jusqu'à se déchirer.

L'aurore d'un nouveau jour naît à l'horizon.

La partie semble gagnée !

Je fonce vers la lumière, esquivant la bête et ses ruades.

Avec un bruit mat, mon casque amortit la chute de plâtras mouillés.

Passant l'embrasure d'une porte-fenêtre en feu, je trouve refuge sur le balcon.

Prenant la bête à revers, je lui porte l'estocade.

La fumée blanchit, blanchit : j'ai gagné !

Il est temps, le sifflet de ma bouteille retentit, je n'ai presque plus d'air...

Je suis fourbu, mon cuir est maculé de gravats, je suis trempé mais vivant...

J'ai à peine le temps de savourer ma victoire que le chef d'agrès d'un troisième fourgon d'une ville voisine se présente et contemple le champ de bataille...

Pendant que la fumée se dissipe, on reprend des forces. Le temps s'écoule.

Pour éviter toute reprise de feu, une chaîne humaine évacue les déblais sur une terrasse voisine.

Le mouvement est soudainement interrompu par la découverte d'une bouteille de gaz chauffée à blanc.

Le chef de corps nous prodigue des conseils de prudence. La bouteille est délicatement évacuée vers la terrasse et je reçois l'ordre de la refroidir doucement.

J'abaisse la visière de mon casque et arrose en pulvérisé...

Le tas de déblais grossit. Enrichi par des caisses de papiers, probablement des archives, il est arrosé avec soin. Aucune brise, aucune volute de fumée ne doit s'en échapper.

J'adresse un coup d'œil fanfaron au chef d'agrès de l'EPA qui, caché derrière ses grosses moustaches, rage de n'avoir pas trouvé le bon point d'attaque pour sa lance. Les techniciens de la régie électrique vérifient la bonne coupure du secteur.

Le compteur EDF, pourtant situé à l'entrée de l'appartement, a des allures de stalactites de caramel mou...

La police procède aux premières constatations.

Flanqués d'un caniche, trois hommes arrivent. Avec consternation, ils observent l'importance des dégâts : cloisons effondrées, plafond éventré, meubles et plancher calcinés, appartement entièrement dévasté.

Ils étaient en train de déménager, s'étant brusquement absentés pour déjeuner.

Jacques et moi effectuons une ronde à l'étage inférieur pour constater d'éventuels dégâts des eaux.

Rien, pas une seule goutte, un vrai miracle !

Le locataire nous félicite et nous offre à boire : un PERRIER, c'est fou !

Dans le fourgon, je me laisse envahir par une douce torpeur et souris en pensant que demain, sur la feuille de service, on lira encore : "cour à nettoyer".

C'était il y a de nombreuses années.

Nous venions juste de toucher les nouveaux casques F1, le chef de corps arborait toujours son "ancienne gamelle".

Bernard "tu pétais le feu" et Jacques FÉCHOZ tu étais encore avec nous.

Michel REILLE, CS Grenoble

Centre de Saint Marcellin

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Installés depuis 1969 dans le centre-ville de Saint Marcellin, les anciens locaux, bien que d'excellente facture, ne répondaient plus aux exigences du service, et plus particulièrement selon les nouvelles dispositions du service incendie.

Il avait donc fallu se pencher sur le problème, et après une étude et une réflexion approfondie des édiles et des techniciens, on aboutissait à la magnifique réalisation que nous inaugurons ce samedi 28 septembre 2002.

Le soleil ayant bien voulu faire une réapparition solennelle, la cérémonie pouvait commencer à 11 h 30 comme le prévoyait le protocole qui fut respecté tout au long de cette journée.

C'était tout d'abord une revue des effectifs du centre, passée par le colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental, accompagné de M. André VALLINI, député et président du conseil général de l'Isère, de M. Jean-Michel REVOL, conseiller régional et maire de Saint Marcellin, de M. Alain CHAPLAIS, conseiller général et président du conseil d'administration du service départemental, du commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Le drapeau du corps départemental était déployé pour la circonstance, côtoyant celui du centre de Saint Marcellin.

Il y a lieu de rappeler que le C.I.S de Saint Marcellin regroupe maintenant les centres de Chatte,

Chevières, Izeron, Murinais, Saint Antoine, Saint Hilaire du Rosier et La Sône.

Cette tradition protocolaire terminée, le maire de Saint Marcellin invitait la foule présente à visiter les locaux, avant qu'invités et personnalités ne reviennent pour les allocutions d'usage.

C'était tout d'abord M. Jean-Michel REVOL, maire et conseiller régional qui prenait la parole en premier pour remercier les personnalités et invités présents à cette cérémonie.

Il faisait l'historique de la création de ces nouveaux locaux dont il faut rappeler qu'ils ont coûté 2 185 000 €, et remerciait particulièrement les intervenants financiers, sans omettre de rappeler que l'Amicale du corps a pris elle aussi une part non négligeable dans cette réalisation.

Son président, le sergent-chef André GILOZ n'était pas peu fier de l'entendre dire publiquement.

Le maire indiquait ensuite que le centre portera le nom de Henri DANTIN, ancien commandant et chef de corps de Saint Marcellin, ancien vice-président de l'Union départementale, récemment décédé.

Il rappelait le parcours de cet homme, accompli au service de ses concitoyens et qui laissera un souvenir indélébile sur le canton.

M. Jean-Michel REVOL n'omettait pas de citer ceux qui avaient succédé au capitaine DANTIN, notamment le capitaine SERVE, et bien évidem-



Centre de Secours Henri Dantin - Avenue de Chatte - 38160 Saint-Marcellin

ment le major André BONNET, actuel responsable du centre et qui a contribué largement à la réalisation de l'édifice.

C'était au tour de M. Robert PINET, conseiller général et président de la communauté de communes du Pays de Saint Marcellin de prendre la parole.

Rappelant lui aussi l'évolution des locaux du centre dont il se félicitait, il pensait disait-il que leur qualité faciliterait la professionnalisation de tous les intervenants fussent-ils sapeurs-pompiers volontaires.

Dans l'harmonie du territoire, le lien avec le centre de Saint Marcellin des centres intégrés est de plus en plus évident et ne peut que faire prospérer la qualité des secours.

M. Alain CHAPLAIS, disait avec ferveur son plaisir de revenir dans une région que par attache familiale il connaissait bien.

Le président du conseil d'administration du service départemental rappelait avec conviction que le SDIS était une réalité incontournable, à la disposition des uns et des autres, et que sapeurs-pompiers volontaires et professionnels étaient complémentaires et nécessaires, et qu'il avait le souci de développer cette complémentarité, car la mission de ces hommes et femmes est commune.

Il disait aussi avoir rencontré des êtres exerçant avec passion une mission difficile mais exaltante, il les remerciait publiquement avec une verve qu'on lui connaît bien et qui va droit au but, tant il est lui-même impliqué dans son ministère.

M. André VALLINI, président du conseil général, qui lui succédait au micro, ne pouvait comme il se plût à le dire, que confirmer les propos qui venaient d'être tenus par les orateurs précédents.

Il rajoutait que si d'éminentes personnalités assurent au jour le jour et avec bonheur le suivi du service départemental, il ne manquait pas de rappeler, que sous son impulsion, les projets pouvaient voir le jour, car l'envie ne justifiant pas à elle seule à faire avancer les dossiers, rappela-t-il, il faut inévitablement en assurer le financement.

Il magnifiait la qualité des sapeurs-pompiers de Saint Marcellin et du secteur qui méritaient bien les nouveaux locaux qu'on leur confiait et dont il mettait en évidence la qualité technique et esthétique.

Il n'oubliait pas au passage de féliciter le major André BONNET, qui va avoir la mission de prendre en main cette nouvelle structure.

M. Jean-Michel REVOL reprenait la parole pour inviter personnalités, amis et Saint Marcellinois présents, au verre de l'amitié, servi avec un magnifique buffet.

À cet effet, les organisateurs avaient eu la bonne idée de faire figurer en bonne place le célèbre fromage du pays, qui a maintenant atteint une dimension internationale, pour le plaisir des papilles de ceux, et ils sont nombreux nous le savons, qui sont connaisseurs de cette succulente et enviée spécialité de la région.

L'Union départementale conduite par son président, le commandant Jacques PERRIN, était représentée par le lieutenant Michel PUGNOT, vice-président du secteur sud-Isère, du capitaine Albert MILLET, le lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER et l'adjudant Michel BOURGUIGNON, administrateurs.

Le comité d'honneur comprenait le lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur de l'Union départementale, le commandant Jean ANDRÉ, les capitaines Louis BEYLE et Maurice BUISSON, et le lieutenant Armand BERNARD, animateur de la commission des anciens.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union était présente.

De nombreux autres sapeurs-pompiers venus témoigner leur amitié à leurs collègues de Saint Marcellin étaient là, comme on remarquait le lieutenant-colonel Marc PHELBON et le commandant Jacques COLOMBIER de la direction départementale, sans omettre de rappeler la présence du colonel Hervé ÉNARD, heureux comme il se doit de constater que le parc immobilier de son service s'est encore enrichi d'une magnifique réalisation.

Outre M. André VALLINI, président du conseil général, on remarquait M. Jean-Claude COUX, conseiller général de Vinay, M. Marcel BACHASSON, conseiller général de Roybon, M. Robert PINET, conseiller général de Saint Marcellin et président de la communauté de communes du Pays de Saint Marcellin, le bâtonnier honoraire Jean BALLESTAS, ancien conseiller général de Saint Égrève, et président de l'amicale des conseillers généraux de l'Isère.

La gendarmerie nationale qui collabore avec les sapeurs-pompiers du centre, était naturellement bien représentée, tout comme de nombreux élus de la commune et du canton avaient tenus à témoigner leur soutien à leurs sapeurs-pompiers.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère", est heureuse de constater que les sapeurs-pompiers de Saint Marcellin sont dorénavant dans des locaux compatibles avec leur noble mission et félicite ceux qui en ont eu l'initiative et ont contribué à leur réalisation.

La rédaction les assure de son amitié et de son dévouement.

La Rédaction,

Passation de commandement à Saint Jean de Moirans

Vendredi 6 septembre 2002, était jour de fête à Saint Jean de Moirans, plus particulièrement chez les sapeurs-pompiers de la commune qui faisaient une haie d'honneur à celui qui fut leur chef depuis le 1^{er} décembre 1986, après être entré au corps le 1^{er} octobre 1976.

Sous-lieutenant le 11 juin 1988, il était devenu lieutenant depuis le 8 décembre 2000.

Les personnalités invitées se retrouvaient dès 18 heures 30 précises, sur le parvis du centre socio-culturel, pour le début de la cérémonie.

Tout d'abord, le colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, procédait à la lecture des différents actes administratifs mettant fin à la mission et au commandement du centre par le lieutenant Auguste GILLET, et conférant à l'adjudant-chef Gaëtan VALVO la responsabilité de lui succéder.

Les sapeurs-pompiers de Saint Jean étaient passés en revue par le colonel Hervé ÉNARD accompagné de M. Bernard GASSAUD maire de la commune, de M. Alain CHAPLAIS, conseiller général et président du conseil d'administration du service départemental d'incendie de l'Isère, du commandant Richard LUXOS commandant du centre de secours de Moirans auquel est dorénavant rattaché le centre de Saint Jean, et du commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale de l'Isère.

Les "Allobroges" hymne dauphinois bien connu, était exécuté par deux trompettistes de talent, dont l'un n'était autre que le fils du lieutenant GILLET, ceci avant l'inauguration du nouveau véhicule affecté au centre de Saint Jean.

Un piquet d'honneur aux ordres du major Georges

DIDIER assurait le côté cérémonial, et l'adjudant-chef Franck VERNET en animait le déroulement.

Tout le monde était ensuite prié de pénétrer dans les locaux du centre socio-culturel qui ont déjà vus dans le passé de nombreuses manifestations départementales et régionales des sapeurs-pompiers s'y dérouler, avec une amicale mise à disposition par le conseiller général et maire de l'époque, M. Robert VEYRET.

C'était tout d'abord, M. Bernard GASSAUD, actuel maire de Saint Jean, qui souhaitait la bienvenue aux invités, et évoquait la transition qu'il souhaitait heureuse, avec le départ d'Auguste GILLET, et son remplacement par Gaëtan VALVO.

L'adjudant-chef Gaëtan VALVO, nouveau chef de centre, prenait ensuite la parole pour remercier la commune d'avoir organisé cette cérémonie, adressait à son prédécesseur sa gratitude pour la confiance qu'il lui avait toujours témoignée, leur collaboration pendant de nombreuses années, et de l'avoir efficacement préparé à lui succéder.

De truculentes anecdotes étaient ensuite évoquées par Gaëtan VALVO, passant sous silence d'autres toutes aussi empreintes de l'excellent esprit qui régnait et règnera encore longtemps au corps.

Le colonel Hervé ÉNARD, lui succédant au micro remerciait le maire et la collectivité, d'avoir organisé cette cérémonie pour saluer le départ de quelqu'un qui s'est dévoué, rappelant au passage la nouvelle organisation du service.

S'adressant au nouveau retraité en termes amicaux, il le remerciait de son engagement au service de sa commune, et le félicitait de voir qu'à Saint Jean, sous son impulsion, le renouvellement par l'apport de jeunes était bien assuré.



Monsieur Bernard GASSAUD
Maire

**Le conseil municipal,
Le Chef d'Unité,
Gradés et Sapeurs,**

**Vous prient de bien vouloir honorer de votre présence pour la cérémonie :
Passation de pouvoir, inauguration du VPI,
départ à la retraite du Lieutenant Auguste Gillet.**

Le vendredi 6 septembre 2002 à partir de 18h30 au Centre Socio-culturel

Réponse souhaitée au plus tard le 25 août 2002
Au 04.76.65.64.41 ou 04.76.35.53.34

M. Alain CHAPLAIS, conseiller général et président du service départemental, prenait la parole en l'attente du président du conseil général de l'Isère retardé, ainsi que M. Robert VEYRET, conseiller général du canton.

Il rappelait sa première rencontre avec Auguste GILLET qui lui avait exprimé son souhait, avant de prendre sa retraite, de voir un nouveau véhicule affecté au centre, ce qui était chose faite, n'oubliant pas le rôle non négligeable pris par Robert VEYRET pour y parvenir.

Enfin, il remerciait le nouveau retraité et sa famille, qui lui avait permis et facilité un tel investissement au service de la population.

Bien sûr, dit-il, Auguste GILLET, devenu lieutenant honoraire, continuera à rester auprès des siens, et le président assura Gaëtan VALVO de son soutien, car il avait cru déceler en lui un dynamisme prometteur pour l'avenir.



M. Bernard GASSAUD, maire de Saint Jean reprenait la parole pour rappeler le parcours du lieutenant Auguste GILLET, et la régularité de sa progression hiérarchique.

Citant Edgar FAURE dont il fut proche, il dit *"les grands hommes n'ont aucun mérite, mais celui-ci revient souvent à leurs compagnes qui ont su si bien les entourer"*, ceci bien sûr en hommage à l'épouse du nouveau retraité.

Il adressait ses remerciements à l'ancien chef de centre, et ses vœux de réussite au nouveau.

Le commandant Jacques PERIN, président de l'Union départementale intervenait à son tour, remerciant l'ensemble des sapeurs-pompiers de Saint Jean d'avoir organisé cette cérémonie, rappelant que le lieutenant

Auguste GILLET n'en finissait pas pour autant de s'intéresser à eux, puisque son mandat d'administrateur de l'Union n'était pas terminé.

Il ajoutait qu'il était persuadé que son successeur, l'adjudant-chef Gaëtan VALVO serait à la hauteur de la responsabilité qu'on venait de lui confier.

Il remettait enfin la croix d'Officier du Mérite de l'Union départementale, au lieutenant Auguste GILLET tout ému de recevoir cette haute distinction.

Avec une émotion mal dissimulée, Auguste GILLET prenait à son tour le micro pour dire sa surprise d'être aujourd'hui sur la scène *"et bien sûr demain sur les gradins"* dit-il avec humour, s'étonnant des paroles qui avaient été prononcées à son égard, lui qui pensait n'avoir fait que son devoir.

Il excusait Jean RAY son prédécesseur qui lui avait tout appris, et permis d'affronter sa mission avec les atouts nécessaires.

Il rappela les débuts du centre, sa pérennité, et dit sa confiance en son successeur qu'il connaissait bien, et adressait ses remerciements à ceux qui lui avaient permis d'être efficace.

Enfin, c'est en termes affectueux, qu'il rappela que son épouse lui avait grandement facilité l'exécution de sa mission.

M. André VALLINI, député de l'Isère, président du conseil général de l'Isère, et M. Robert VEYRET, conseiller général du canton de Rives, faisaient leur entrée dans la salle, ayant promis au nouveau retraité d'être présents à cette cérémonie.

Dans une longue intervention empreinte d'amitié, M. Robert VEYRET, sous l'autorité duquel Auguste GILLET fit la plus grande partie de sa carrière de sapeur-pompier, dit son regret de n'avoir pu être présent au début de la cérémonie, mais se réjouissait de pouvoir lui rendre publiquement hommage, rappelant la haute conception du volontariat que possédait Auguste GILLET, et qu'il exerça sa mission de façon exemplaire, toujours sensible à la souffrance des autres.



Excellent gestionnaire de la "maison pompier", c'était toujours un plaisir de travailler avec lui, même aux moments difficiles de la constitution des budgets de fonctionnement et d'investissement du corps.

Auguste Gillet était présent à toutes les manifestations de la commune, et M. Robert VEYRET en rappela les nombreuses qui s'étaient déroulées à Saint Jean.

Il le remercia avec une amicale sincérité de lui avoir apporté son concours en toute circonstance, et d'avoir été pour lui un conseiller sécurité efficace. Pour conclure les allocutions, M. André VALLINI prenait la parole, expliquant son retard motivé par des visites faites en compagnie de Robert VEYRET dans le Royans.

Connaissant le nouveau retraité, le président du conseil général, rappela que le lieutenant Auguste GILLET avait été un chef de corps empreint d'humain, à l'image de tous les sapeurs-pompiers, concluant que ce sont les seuls qui restent encore au service de leurs concitoyens, qui se dévouent, donnent leur temps et quelquefois leur santé, quand ce n'est pas leur vie.

Le lieutenant Auguste GILLET remettait ensuite un souvenir à son successeur, des fleurs étant par ailleurs offertes aux deux épouses, tout comme à la maman d'Auguste GILLET présente à la cérémonie.

Une magnifique statue était remise à Auguste GILLET par l'amicale du centre, accompagnée d'un bon pour un voyage, ainsi qu'un vélo offert par la commune, qui permettra au nouveau retraité, s'il veut bien en faire bon usage, de conserver sa forme, et éviter d'en prendre...

L'Union départementale était représentée par un grand nombre d'administrateurs, entourant le commandant Jacques PERRIN.

Le lieutenant Michel PUGNOT, vice-président sud-Isère, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, le capitaine André GIORDANO, les lieutenants Jean-Pierre MEYRIEUX, Gérard GIROUTRU, les adjudants-chefs Marcel PERRIN et Jean-Louis ROLLAND, tous administrateurs de l'Union départementale.

Le comité d'honneur était représenté par le lieutenant-colonel René PAILLOT, les capitaines Gabriel ALLIBE, Claude SPÉRONNE et Gilbert BONIN, les lieutenants Pierre CROIZAT, Pierre FAVET et Armand BERNARD.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union départementale était présente. Bien sûr, de nombreux amis sapeurs-pompiers des corps environnants qu'il ne nous sera pas permis de citer tous, avaient tenu à s'associer à cette manifestation, tout comme les lieutenants-colonels Marc PHELTON et François COLOMBINO, ainsi qu'une grande partie du conseil municipal de Saint Jean de Moirans, et des représentants de la gendarmerie nationale.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère" félicite le lieutenant Auguste GILLET pour l'excellence de sa carrière, lui souhaite une active retraite, et lui rappelle les propos du président de l'Union départementale, qui compte encore sur lui dans son mandat d'administrateur.

Enfin, la rédaction de la revue assure l'adjudant-chef Gaëtan VALVO de son entier soutien dans sa nouvelle responsabilité.

La Rédaction

Assèchement Technique et Nettoyage

après sinistres, inondations et incendies

LA SEVENNE

Décontamination

► N°Vert 0 800 210 571
appel gratuit

tél. 04 74 57 95 14
fax. 04 74 57 90 87

Passation de pouvoir au CIS de Saint Marcel Bel Accueil

LE SAMEDI 12 JANVIER 2002, LE CIS DE SAINT MARCEL S'EST RÉUNI POUR FÊTER SA TRADITIONNELLE SAINTE BARBE.

À l'issue des remises de diplômes et de médailles, plusieurs discours se succédèrent. C'est en retraçant la carrière bien remplie de l'adjudant-chef Christian SOUILLET-DESERT, que le sergent-chef Didier RUGGERI prenait ses nouvelles fonctions en tant que chef de centre.

La cérémonie ne pouvait être close sans que l'adjudant-chef Christian SOUILLET-DESERT soit promu au grade de lieutenant honoraire par le lieutenant-colonel Bertrand KAISER, représentant l'État-major, puis le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale de l'Isère, lui a remis la médaille du Mérite de l'Union.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur.



Quatre générations de sapeurs-pompiers dont trois chefs de centre.
De gauche à droite : D. Ruggeri, G. Martin, J. Botu, C. Souillet-Desert

Tencin

Sauvé par un pompier volontaire de Tencin

TRESSERVE. Il voulait se noyer, quand un Isérois a sauté pour le sortir de l'eau

Didier Lambert n'a pas hésité une seconde à plonger. Il était un peu plus de 17 h samedi, quand cet habitant de Tencin, longeait le lac du Bourget avec son épouse, suivant un autre couple d'amis. Ils ont vu le conducteur d'une voiture immatriculée en Savoie faire demi-tour et sauter dans le lac, à la hauteur de la discothèque "Le Bassamba". Didier Lambert, qui est pompier volontaire dans

sa commune, s'est tout de suite arrêté pour lui porter secours. Il a plongé pour retrouver le conducteur, qui s'était précipité dans l'eau la fenêtre ouverte, et sans boucler sa ceinture de sécurité. Autant d'indices qui ont confirmé la volonté du conducteur de mettre fin à ses jours. Didier Lambert l'a aidé à sortir du véhicule, avant la prise en charge par les pompiers d'Aix-les-Bains. ■

DL du 5/8/02

École de Malhivert à Claix : visite chez les pompiers



On est allé à la caserne de pompiers. Le pompier Yvan nous a montré le camion citerne, le camion échelle, l'ambulance. Yvan a "monté" la grande échelle, jusqu'au dernier étage de la tour.

On a tous essayé la lance à incendie.

Quand on était dans la caserne la sirène a sonné.

Tous les enfants ont mis le casque et la visière des pompiers, c'était très lourd !!!

ÊTRE POMPIER C'EST SUPER !!!



Mise en garde



Le Président

à

Messieurs les Présidents d'Unions
Départementales de Sapeurs-Pompiers

Paris, le 25 septembre 2002

Mon cher président,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le démarchage actuellement opéré dans les centres d'incendie et de secours par la société EPA éditions.

Désireuse de publier un guide des associations et amicales de sapeurs-pompiers prétendument destiné à valoriser l'image des sapeurs-pompiers sur le plan local, cette société dont le siège est situé à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), sollicite l'envoi d'un questionnaire de présentation par les chefs de centres ou les responsables d'amicales.

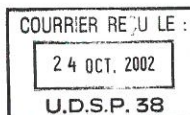
Cette initiative, qui émane d'un éditeur sans lien avec les sapeurs-pompiers, apparaît comme une nouvelle tentative d'utiliser leur notoriété à des fins exclusivement commerciales et sans contrepartie pour notre réseau associatif.

Aussi, nous vous recommandons de ne pas réserver une suite favorable à cette demande, et d'inviter les présidents d'amicales de votre département à en faire de même.

Je vous prie d'agréer, mon cher président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Daniel Ory

Maison des Sapeurs-Pompiers de France 32 rue Bréguet 75011 Paris
Tél. 01 49 23 15 18 Fax. 01 49 23 15 19 / Minitel: 3615 INFO 15 (2.23 /min)
www.pompierdefrance.org



OBJET : Guide des Associations & Amicales de Sapeurs-Pompiers.

À l'attention du responsable de caserne

Depuis déjà 8 ans, nous éditons un Annuaire des Polices Municipales.

Aujourd'hui, nous mettons en place un Guide des Associations & Amicales de Sapeurs-Pompiers qui regroupera un très grand nombre de casernes et qui permettra aux lecteurs de mieux comprendre les différentes missions des pompiers et les moyens dont ils disposent pour mener à bien ces missions...

Pour réaliser ce guide et afin d'en faire un outil aussi pratique que complet, nous contactons les différentes casernes afin que celles-ci nous communiquent, par l'intermédiaire du questionnaire ci-joint, les renseignements dont nous avons besoin afin de valoriser, sur un plan très local, le travail que réalisent les pompiers et de le transmettre à des lecteurs locaux également.

En effet, nous souhaitons surtout nous intéresser à ces hommes et ces femmes, bien souvent volontaires et bénévoles, qui au sein de leur ville, de leur village, se dévouent pour sauver leur concitoyens.

Ce guide, entièrement gratuit pour les pompiers est financé en grande partie par des abonnés (professions libérales, artisans ...) concernés par les différentes missions dévolues aux pompiers.

À cet égard, nous insistons sur le fait, et nos huit années d'expérience dans ce domaine le prouvent, que notre travail doit servir à valoriser l'image déjà positive que détiennent actuellement les pompiers et non l'inverse, c'est la raison pour laquelle nous nous obligeons à respecter une charte d'honneur allant dans le sens d'une grande "transparence" :

- 1 - Nous sommes éditeurs sérieux et reconnus par les policiers municipaux depuis plus de 8 ans
 - 2 - Nous nous engageons à respecter toutes les conditions de publication (mise en page, impression, distribution ...) à nos frais
 - 3 - En aucun cas nous ne nous présentons comme appartenant de près ou de loin au corps des pompiers
- Ces dispositions figurent clairement sur tous les documents contractuels que nous adressons à nos abonnés.

Par conséquent, afin de renforcer l'intérêt de ce guide, nous vous invitons à nous retourner et à compléter le questionnaire ci-joint.

Bien évidemment, si vous n'avez pas assez de place, n'hésitez pas à compléter sur une autre feuille.

De même, vous pouvez nous adresser l'emblème ou logo de votre caserne ou de votre ville ainsi que des photos de votre unité, de l'amicale ou de votre association.

Cordialement .

La direction



31, cours des Juilliottes
94700 MAISONS-ALFORT
Tél 01.43.75.18.35
Fax 01.43.75.15.13
www.epa-editions.com



SARL au capital de 7822 €
RCS 899 366 708
Code NAF 744 A
Siège social :
8, rue de l'Est
92100 BOULOGNE

État-civil

MARIAGES

Au CIS de Froges

Coucou c'est moi Killiam. Vous savez quoi ? Mes parents **Laetitia et Thierry VEYRET** se marient. Eh oui ! Ils se sont enfin décidés.



Au CIS de Rives

Mariage des sapeurs **Sylvain DINATALE** et **Sandrine COOLEN** le 18/05/02 à la mairie de Rives et à l'église de Voiron.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Rives leurs souhaite tous ses vœux de bonheurs.



Au CIS de Vaulnaveys le Haut

Le 31 août 2002, le caporal-chef **Sébastien GATALETA** et **M^{lle} Delphine PINTO** se sont unis à l'église de Vaulnaveys le Haut. Nous leur présentons nos sincères félicitations.



NAISSANCE

Au CIS de Rives

Lilian AILLOUD né le 28/03/02 à Voiron, fils du caporal Thierry AILLOUD et de Sandra.



DÉCÈS

- Albert PALLIN (St Jean de Bournay)
- Gaston DONNIER-VALENTIN (St Joseph de Rivière)
- Georges MAGNAT (Vinay)
- Georges BITH (Autrans)
- Stéphane MATHIEU (Roussillon)
- Alexandre BAL (Biviers)
- Eugène VIAL (Vaulnaveys le Bas)
- Jean REYNAUD (La Combe de Lancey)
- Paul GIRARD (Varcès Allières Risset)
- Joseph CHEVALIER (Heyrieux)
- Raymond GERMAIN (Roybon)
- Francis PASCAL (Frontonas)
- Alexandre TISO (Chapareillan)
- Éric DUMAS (St Quentin Fallavier)
- Louis BRECHET (Val du Fer)
- Tristan ALLEGRET (Voreppe)
- Simon RIVAZIO (Goncelin)
- Sylvain GIRAUD (St Hilaire du Rosier)
- Bernard GONON (Chirens)
- Louis PLANCHAT (La Verpillière)
- Marcel RADIX (Janneyrias)

Une école pour les sapeurs-pompiers

Une première en Isère : les quelque 5 200 sapeurs-pompiers isérois se verront bientôt dotés d'une école vouée à leur formation continue. Elle sera basée à La Côte-Saint-André – le district mettant un terrain à la disposition du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). "Cet emplacement répond à un souci de décentralisation et d'aménagement du territoire, explique, explique Alain CHAPLAIS, conseiller général, président du Conseil d'administration du SDIS. Ce ter-

rain offre par ailleurs une surface suffisante pour imaginer l'installation ultérieure d'un centre de secours à proximité de l'école." L'initiative était très attendue par l'ensemble du corps de sapeurs-pompiers du département, en particuliers par les 4 600 pompiers volontaires. D'un coût total de 2 millions d'euros, elle sera financée pour moitié par les communes et le Département. Les travaux débiteront courant 2003.

Isère Magazine n°37

**Le congrès départemental de l'U.D. 38
aura lieu à Vienne (Isère)
les 21 et 22 juin 2003.**

**Renseignements complémentaires
et programme seront insérés
dans le prochain numéro.**

**La 1^{re} Nuit du Feu des sapeurs-pompiers de
l'Isère au profit de l'œuvre des Pupilles du
département aura lieu le samedi 3 mai 2003
au Prisme à Seyssins.**

Historique de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère (mise à jour le 18.09.02)

“LES INSTITUTIONS NE VALENT QUE PAR LES HOMMES QUI LES SERVENT”

Pour rédiger l'histoire de l'Union départementale de l'Isère, il a fallu faire appel à des sapeurs-pompiers contemporains toujours présents, pour faire vivre, à l'aide de leurs souvenirs et d'anecdotes qu'ils nous ont raconté, la chronologie des actes et actions de l'association.

Depuis 1910, on peut penser que l'on est en mesure d'établir un suivi chronologique et juridique, avec des documents officiels qui attestent de la véracité de cette saga.

On trouve d'ailleurs à cet effet un diplôme décerné à la compagnie de Gières, (le lieutenant BILLAT en étant le commandant à l'époque) lors d'un concours régional de pompes à incendie, exercices de sauvetage, manœuvres d'ambulance, tambours et clairons, qui s'est tenu le 15 août 1908 à Vizille et ce déjà dans le cadre de l'Union départementale.

Compte tenu de ce qui précède, il semble bien que ce soit à l'année 1906 que remonte l'origine de l'association, puisque l'on retrouve dans un opuscule datant de 1967, et présentant les statuts de l'Union, la référence à un comité de fondation en 1906, animé à l'époque par le commandant Charles-Léon PERRIER, qui avait le titre d'inspecteur départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Cet officier né en 1866, décédé en 1949, et enterré au cimetière de Domène, fut président de la Caisse générale des sapeurs-pompiers de France et d'Algérie, par ailleurs fondateur de la Caisse Chirurgicale Mutuelle de l'Isère.

Cette personnalité est peu ou pas connue des sapeurs-pompiers, mais un des deux vice-présidents de l'association n'est autre que le commandant Joseph MORARD qui est déjà chef du corps de Grenoble et dont on reparlera ci-après, et l'autre le capitaine PIN de la Tour du Pin ; le secrétariat général est assuré par le commandant Charles Léon PERRIER de Domène ; le secrétaire adjoint M. Alfred GIRARD du Touvet ; le trésorier général le sous-lieutenant POLICAND de Grenoble ; les administrateurs, les capitaines BURTIN de Voiron et EYMERY de Vizille .

Les documents qui nous sembleront présenter un intérêt, seront insérés dans cet historique.

Le premier de ceux-ci en notre possession, est un courrier manuscrit en date du 29 janvier 1910, adressé au préfet de l'Isère par le président de l'Union, afin de lui transmettre comme cela se fait encore de nos jours, les statuts de l'association, conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901.





Grenoble le 29 janvier 1910

Monsieur le Préfet

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a l'honneur de vous faire la déclaration prescrite par l'article 5 de la Loi du 1^{er} juillet 1901, à l'effet d'acquiescer la capacité juridique prévue à l'article 6 de la dite loi.

Objet: Services aux membres actifs et subventionnés pour le perfectionnement et l'instruction des Corps de Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère.

Siège social: Gymnase Municipal de Grenoble administrateurs.

M ^r Morard	chef de bataillon de Sapeurs-Pompiers	Grenoble	Président
Dodo	Capitaine	d°	Donnin Vice-Président
Blanchet	Capitaine	d°	Rives d°
Din	Capitaine	d°	Le Tour du Pin d°
Mourrier	Capitaine	d°	Vienne d°
Ferrier	adjudant	d°	Collet Secrétaire général
Girard	Sergent-major	d°	Le Tour du Pin Secrétaire adjoint
Folliard	Lieutenant	d°	Grenoble Trésorier
Guichard	Serg ^t Pompiers	d°	Grenoble Trésorier adjoint
Eymery	Capitaine	d°	Vizille membre
Caroly	d°	d°	Voiron d°
Massis	Lieutenant	d°	Moirans d°
Ferrand	Capitaine	d°	Bregéon d°
Burfin	d°	d°	Marestal d°
Ferron	d°	d°	St-Jérôme en Taldain d°
Blanc	Lieutenant	d°	Vienne d°

Ci-joint un exemplaire des statuts sur timbre en double expédition et une somme de 1.⁰⁰ pour le timbre de récépissé.

Ci-joint également un registre à paraphe, destiné à recevoir les modifications ultérieures dans les statuts et les changements survenus dans l'administration de la société.

Le Président

Morard

Il semblerait donc que ce soit le chef de bataillon Joseph MORARD signataire de ce courrier, architecte de profession, et commandant à l'époque le corps de Grenoble dont il aura été le chef de 1903 à 1926, qui ait été le premier président désigné à cette fonction dans l'association enfin officiellement créée.

L'intervalle entre ce qui précède et ce qui va immédiatement suivre a été très certainement et considérablement influencé par la guerre de 1914-18.

Il faut donc enfin attendre le 17 août 1927, pour retrouver signé du même commandant Joseph MORARD, toujours président, un nouveau courrier dactylographié celui-là, de transmission des modifications des statuts, votés en assemblée générale le 24 juin 1927 à Saint Marcellin.

Cette modification des statuts est manuscrite et rédigée sur papier timbré.

L'association s'appelle "Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère" et son siège social se situe au gymnase municipal de Grenoble, le courrier devant être adressé à cet effet au n° 5 de la rue du Lycée à Grenoble.

On constate, que le contenu des statuts actuels de l'Union, diffère en peu de chose sur le fond, de ceux transmis par ce courrier, tout du moins dans son sens général.

Comme malheureusement cela a déjà été évoqué précédemment pour une autre guerre, notre pays a connu de 1939 à 1945 une période où la vie asso-

ciative, bien qu'existante, ne devait pas être la préoccupation principale des citoyens.

À la libération de notre pays, la réorganisation se fait progressivement, et, dès 1945, le commandant Aimé LAFFONT de Vizille est élu président ; les commandants Jean BENOÎT de Grenoble et Édouard GENIN de Rives sont élus vice-présidents ; le capitaine Léon PLANTIER de Grenoble devient secrétaire général ; le capitaine Eugène ROBIN de Moirans secrétaire général adjoint ; M. Marcel RAMBAUD-CHANOZ de Grenoble trésorier général.

Nous voici arrivés en 1948, mais nous n'avons pas pu trouver à la préfecture de l'Isère les nouveaux statuts de l'époque, ni la liste des personnes chargées de l'administration de l'association, documents pour lesquels M. FOURES, alors secrétaire général de la préfecture, a pourtant accusé réception de leur dépôt en date du 5 novembre 1948.

En 1960, le commandant Léon PLANTIER de Grenoble devient président.

Il est alors chef de corps de Grenoble depuis 1955 et le restera jusqu'au 15 juillet 1961 avant de devenir inspecteur départemental du service d'incendie jusqu'en 1966, où son fils, le commandant Gilbert PLANTIER, lui succède dans cette fonction, après avoir lui-même commandé le corps de Grenoble du 15 juillet 1961 à 1966.

Dans cette même élection, le capitaine Eugène BLANC de Rives est élu vice-président ; le capitai-

Récépissé de Déclaration

Vu la Loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'association
Vu le Décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

Le Préfet de l'Isère

Certifie avoir reçu de Monsieur Morard Chef de
Bataillon des Sapeurs Pompiers
demeurant à Grenoble, une déclaration en date du 29
Janvier 1910 par laquelle il fait connaître la constitution
de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers
de l'Isère

dont le siège social est situé à Grenoble, Synnase Municipal
ainsi que deux exemplaires des Statuts de ladite association
pièces annexées.

Grenoble, le 31 Janvier 1910

Le Préfet de l'Isère
Pour le Préfet de l'Isère
Le Secrétaire Général

Signé - Visible -

ne Eugène ROBIN de Moirans devient secrétaire général ; M. Marcel RAMBAUD-CHANOZ de Grenoble, trésorier général.

Il faut attendre 1966 pour trouver dans une forme presque identique à ceux en vigueur aujourd'hui, des statuts votés le dimanche 12 juin à l'assemblée générale de l'Union qui s'est tenue à Gières et transmis en préfecture le 28 juin 1966.

Récépissé en est donné au président le 29 juin 1966 par le préfet.

Dans ce nouveau bureau issu du congrès de Gières le 12 juin 1966, on note à la fonction de vice-président délégué, le capitaine Eugène BLANC, chef du corps de Rives.

Le secrétaire général est le capitaine Maurice JACQUIER de Moirans ; le trésorier général est M. Marcel RAMBAUD-CHANOZ de Grenoble ; le secrétaire général adjoint le lieutenant Claude VIVARAT d'Eybens ; le secrétaire administratif est le capitaine André GUILLERMINET de l'inspection départementale ; le trésorier adjoint le capitaine Émile GARDET de Grenoble.

Le directeur technique est le commandant Gilbert PLANTIER, inspecteur départemental du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère.

L'association ayant le n° 199 au bureau des associations de la préfecture, prend alors le nom de

“Union Départementale des Corps de Sapeurs-Pompiers de l'Isère” dont le siège social est situé au n° 4, de l'avenue Félix Viallet, (modification parue le 9 juillet 1966 au Journal Officiel en page 5895), dans la caserne du corps de Grenoble, qu'on appelle déjà communément, caserne Morard.

Nombreux sont ceux, parmi les 32 membres du conseil d'administration de l'époque qui nous ont quittés, et moins d'un tiers de ceux-ci sont aujourd'hui encore heureusement proches de nous pour témoigner.

En 1973, et pour tenir compte du décès au mois d'avril de M. Georges POMPIDOU président de la République française, le congrès départemental n'a pas eu lieu, et fut remplacé par une assemblée générale qui s'est tenue à Rives.

Le 14 novembre 1973, sur demande du préfet, le président, le commandant Léon PLANTIER, lui transmet donc la liste des membres du conseil d'administration, le commandant Eugène BLANC de Rives devenant à cette occasion président-adjoint.

Six vice-présidents sont aussi élus et qui sont : commandant honoraire Charles PIOT d'Eybens ; capitaine Henri DANTIN de Saint Marcellin ; capitaine Jean DIDIER de Vienne ; capitaine Joseph REVOUY de Péage de Roussillon ; capitaine Robert MARGARON de Saint Laurent du Pont ; lieutenant André JEYMOND de Vaulnaveys le Bas.

Le secrétaire général aux retraités est le capitaine Maurice JACQUIER de Moirans ; secrétaire général le lieutenant Claude VIVARAT d'Eybens ; secrétaire administratif capitaine André GUILLERMINET de Bourgoin-Jallieu ; trésorier M. Marcel RAMBAUD-CHANOZ de Grenoble ; trésorier adjoint commandant Emile GARDET de Grenoble.

Sur ce courrier figure l'adresse du siège qui aurait été transféré depuis 1970 au n° 9, de la rue Lesdiguières à Grenoble, dans un bureau de la Préfecture qui est aussi celui de l'inspecteur départemental le commandant Gilbert PLANTIER.

Pour mémoire, le directeur de la Protection civile d'alors était M. ORTHLIEB.

Un nouveau récépissé du préfet en date du 4 février 1975, est donné pour une modification des statuts, du bureau, et du siège qui est confirmé au n° 9 de la rue Lesdiguières à Grenoble.

L'association redevient **"Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère"**, titre qui est celui actuellement en vigueur.

Le président-adjoint est le commandant Eugène BLANC de Rives ; deux vice-présidents délégués, le capitaine Maurice JACQUIER de Moirans, et le lieutenant André FELIX de Saint Martin d'Hères.

Dans le bureau on note pour la première fois, le nom du lieutenant Gérard BRUNEL, adjoint technique à l'inspection départementale, avec le titre de trésorier général, fonction qu'il occupait tacitement depuis 1965.

Le lieutenant-colonel Gilbert PLANTIER, inspecteur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère est nommé directeur technique.

Au congrès de 1975 qui se tenait à Saint Martin d'Hères, le commandant Eugène BLANC de Rives

est élu président, le bureau précédent est reconduit.

Le congrès de 1976 se déroulait à Saint Marcellin, le 12 juin de l'année de la particulière sécheresse qu'a connu notre pays, et qui a fait l'objet du non moins célèbre impôt.

L'assemblée se déroulait l'après-midi du samedi 12, et une chaleur torride régnait dans la salle du théâtre municipal où les travaux avaient lieu.

Les discours des personnalités se succédaient les uns aux autres, celui du préfet devant clôturer la série.

Celui-ci terminé, le capitaine Henri DANTIN, chef du corps organisateur, et qui malheureusement nous aura quitté en avril 2002, invitait les congressistes ruisselants de sueur sous leur tenue de cérémonie, à se rendre au bar où un vin d'honneur était servi sous la forme d'un champagne très glacé, faisant la joie de ceux qui le buvait sans attendre, sûrement plus pour se désaltérer que pour communier en toute amitié.

Le préfet lui-même leva son verre, avec enthousiasme, à la santé des congressistes.

Nous le savions, ce grand préfet aimait la compagnie des hommes du feu, et nombre de ceux-ci furent peinés d'apprendre sa mort subite en août 1978, dans sa maison de vacances des Côtes d'Armor.

Cette chronologie poursuivie, on trouve un récépissé de la préfecture en date du 2 août 1977, donnant acte au président, le commandant Eugène BLANC, de la modification de l'adresse du siège qui est dorénavant située au n°21, de l'avenue Victor Hugo à Seyssinet-Pariset, dans les locaux de l'inspection départementale qui vient de s'y installer (*modification parue le 21 août 1977 au Journal Officiel en page 5247*).



Première réunion du groupe de travail

Au congrès départemental du dimanche 27 juin 1982 à la Tour du Pin, des modifications sont apportées aux statuts et au bureau, récépissé donné le 8 octobre par la préfecture, le siège se situant toujours à la même adresse à Seyssinet.

Le commandant Eugène BLANC est réélu président, le capitaine Jacques GIVORD de Saint Maurice l'Exil devient vice-président, le capitaine André FÉLIX de Saint Martin d'Hères devient secrétaire général, le lieutenant Gérard BRUNEL de la direction départementale étant confirmé au poste de trésorier général.

L'Isère étant déjà siège de deux congrès fédéraux, l'un en 1886, l'autre en 1913, l'année 1988 aura donc une grande importance dans la vie de l'Union, puisque un autre congrès fédéral va s'y dérouler à Grenoble les 15, 16, et 17 septembre, et qui sera le 95^e du nom.

Il avait bien fallu deux bonnes années de préparation à l'équipe constituée par le président Eugène BLANC pour voir le colonel André SIBUÉ inaugurer l'exposition de matériels qui se tenait à Alpexpo, en présence du sénateur Guy CABANEL représentant le président du conseil général de l'Isère, Georges COLOMBIER député de l'Isère, Pierre GRATALOUP président de l'association des maires, André CHAIZE conseiller général de Saint Geoire en Valdaine, ancien commandant du corps de sa commune et président de la commission administrative du service d'incendie, Bernard BETTO adjoint au maire de Grenoble.

L'assemblée générale se déroulait le samedi 17 septembre en présence de M. Pierre JOXE, ministre de l'Intérieur, M. Jean-Paul PROUST préfet de l'Isère, M. Alain CARIGNON, président du conseil général et député maire de Grenoble, Madame Edwige AVICE, Didier MIGAUD, Michel DESTOT, Georges COLOMBIER, Alain MOYNE-BRESSAND, députés de l'Isère, Messieurs Guy CABANEL et Jean BOYER sénateurs, et tout le conseil d'administration de la Fédération nationale, dont le lieutenant Jacky JEYMOND est membre.

Un imposant défilé de matériels, emmené par le colonel Georges POURCEAU, directeur départemental avait lieu boulevard Jean Pain par un temps exceptionnellement frais pour la saison, et terminait ce congrès devant la mairie de Grenoble, où était servi un vin d'honneur aux congressistes.

Un repas dansant de grande qualité, animé par l'orchestre de Gilles Pellegrini, et servi dans les salons d'Alpexpo au premier étage, salle Plein Ciel, clôturait cette importante manifestation.

La nécessité de relater l'événement conduisit le bureau à éditer une revue qui devait paraître au premier trimestre de 1989, et prit le nom de "Le Sapeur-Pompier de l'Isère", dont l'édition fut confiée à la société EPURE, domiciliée au n° 73 de la rue Lafayette à Paris, et dont M. Marc AYACHE était le responsable.

La première parution s'avérant être un succès, la décision est prise de la continuer, avec deux numéros par an.

L'éditeur ayant cessé son activité en 1997, la continuité de la revue est assurée actuellement par la société AZ-BRIDGE domiciliée au n° 68 du boulevard de Port Royal à Paris.

Le conseil d'administration profita de l'occasion pour intituler dorénavant la revue "**Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère**", décision prenant effet au 1^{er} semestre 1998 avec le n°18.

À la suite d'une assemblée générale à Moirans, en date du 22 octobre 1988, puisque le congrès départemental n'avait pu avoir lieu en cette année de congrès fédéral, le commandant Eugène BLANC adresse le 16 décembre la liste du nouveau bureau élu dans lequel apparaissent pour la première fois, comme 1^{er} vice-président le lieutenant Jacky JEYMOND de Vaulnaveys le Bas, le lieutenant-colonel René PAILLOT de Grenoble comme vice-président du secteur Sud-Isère, du lieutenant Michel DUC de Saint Jean de Bournay comme vice-président du secteur nord-Isère, du lieutenant Pierre CROIZAT de Vinay, comme secrétaire général, le lieutenant Gérard BRUNEL restant quant à lui, trésorier général comme précédemment.

Le lieutenant Max FERRAND est trésorier adjoint, et le lieutenant Armand BERNARD secrétaire adjoint.

C'est au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue lors du congrès de 1989 à Saint Georges d'Espéranche, qu'a été entérinée la décision de création d'une distinction spécifique appelée "**Mérite de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère**".

Cette distinction a pour but de récompenser les mérites des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels de tous grades en activité ou ayant cessé leur activité, à condition d'être adhérents à l'Union départementale de l'Isère depuis au moins cinq années.

La société Arthus-Bertrand, fabricant d'ordres, et éditeur de médailles située au n°6, de la place de Saint Germain des Prés à Paris, a créé le modèle dont la matrice restera la propriété de l'Union départementale, et qui se présente sous la forme d'une croix à quatre branches émaillées bleu, avec au centre une légende représentant Sainte Barbe, l'inscription UD.38, figurant sur le pourtour.

Un règlement en vingt et un articles, publié dans le n° 2 de la revue "Le sapeur-pompier de l'Isère" en précise les règles d'attribution et de remise.

Cette distinction qui comprenait deux degrés de valeur à la création de l'ordre et qui était ceux de chevalier et d'officier, a été complétée en l'an 2000 par le grade de commandeur.

Il est entre autre prévu, qu'en aucun cas, une personne non sapeur-pompier, ne pourra remettre cette distinction, ni se la voir remettre.

À compter du 1^{er} janvier 1990, le siège social et administratif est transféré sur décision du conseil d'administration, au n° 6 de l'avenue Victor Hugo à Seyssinet, au dessus de l'hôtel Bel-Alpe, dans un appartement qui est loué, composé de deux pièces et situé au 1^{er} étage de l'immeuble, M. ROMBAUD décédé en 2000, en étant le propriétaire.

C'est aussi à la date du 1^{er} janvier 1990, que Madame Liliane SCHMITT est recrutée à temps partiel, l'activité grandissante de l'association conduisant ses responsables à l'employer très rapidement à temps plein.

Récépissé en est donné par la préfecture le 12 septembre 1990

Le siège sera transféré en novembre 1992 toujours à titre locatif et à la même adresse, mais au 5^e étage de l'immeuble, dans un plus grand appartement composé de trois pièces, et qui sera occupé jusqu'au 9 décembre 1996.

Le conseil d'administration du 24 mars 1990 à la Côte Saint André élit le lieutenant Jacky JEYMOND à la présidence de l'Union départementale, le lieutenant-colonel René PAILLOT devenant le 1^{er} vice-président, le capitaine Gérard BRUNEL devenant vice-président du secteur sud-Isère, le trésorier général est le lieutenant Jacques PERRIN de Morestel qui entre au comité exécutif, les lieutenants DUC et CROIZAT, conservant par ailleurs les postes qui étaient les leurs précédemment.

Le lieutenant-colonel Eugène BLANC est élu président d'honneur de l'Union départementale.

Au conseil d'administration du 7 juin 1991, le lieutenant-colonel Jean-Claude BOURGEOIS qui vient de succéder au colonel Georges POURCEAU à la direction départementale, assiste pour la première fois à une réunion de l'Union, dans sa fonction de conseiller technique de l'association, fonction es-qualité dévolue statutairement depuis toujours, aux inspecteurs départementaux et maintenant aux directeurs départementaux en exercice.

À Voiron, le 22 novembre 1991, le docteur BRUMÉLOT, nommé médecin conseil de l'Union, est présenté aux membres du conseil d'administration.

C'est le 20 février 1993 qu'a lieu une réunion du conseil d'administration, dans la commune de Meylan et ce pour la première fois, commune dont à l'époque personne ne se doute qu'elle sera celle du futur siège de l'association.

Le 28 mai 1993 au cours d'un conseil d'administration qui s'est tenu à la Tour du Pin, par un vote à bulletin secret, le président et le bureau sortant élus le 24 mars 1990 à la Côte Saint André, sont reconduits dans les mêmes fonctions.

Au cours du conseil d'administration du 26 novembre 1993 à Roybon, est prise la décision de participation de l'Union au financement de la télé-alarme des personnes âgées, en faveur des anciens sapeurs-pompiers, ceci dans le cadre de la commission de la protection sociale, le capitaine Gérard BRUNEL étant chargé de préparer une analyse de la situation et soumettre un projet en ce sens, à une prochaine assemblée.

C'est au cours du conseil d'administration du 19 février 1994 et qui s'est tenu à Morestel, que l'assemblée a décidé l'attribution d'une aide financière substantielle à la famille de l'adjudant Marc SMOTER de Saint Martin d'Hères, décédé en service commandé le 27 janvier de la même année.

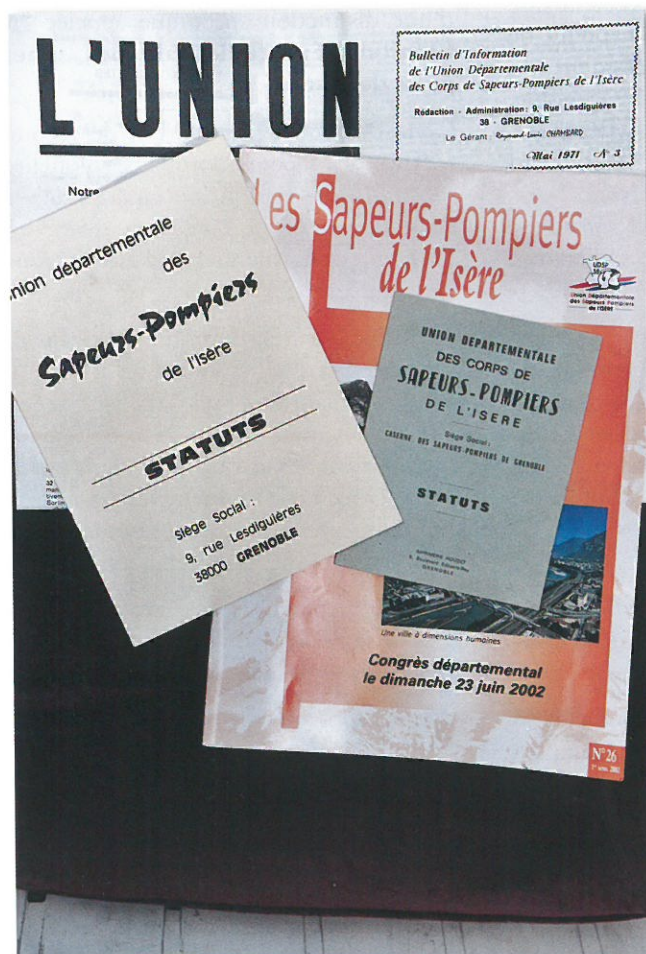
Ce ne fut malheureusement pas le seul, puisque vinrent s'ajouter les décès :

- du sergent Christian PETIT de Vaulx-Milieu le 19 mai 1996
- du sapeur Jean-Baptiste SERTIER de Valencin le 26 juillet 1998
- de l'adjudant Christian BESSON de Seyssinet le 15 juillet 2000

Il y eut hélas, d'autres orphelins parmi les enfants de sapeurs-pompiers du département, mais l'organisation sociale de l'époque ne permettait pas leur prise en charge comme cela se fait aujourd'hui avec l'Union.

On se souvient de la catastrophe de Feyzin en 1966, dans laquelle quatre sapeurs-pompiers de Vienne furent tués, ainsi qu'à Grenoble on se remémore au moins trois morts en service commandé avant 1994 depuis les quarante dernières années,

Par décret du président de la République en date du 14 mai 1994 et publié au Journal Officiel, le lieutenant Jacky JEYMOND, président de notre Union, est nommé chevalier dans l'Ordre national du mérite.



Au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 2 juillet 1995 à Vizille, dans le cadre du congrès annuel, l'assemblée approuve la refonte totale des statuts et du règlement intérieur.

Récépissé de ce changement est donné par la préfecture le 14 novembre 1995.

Le conseil d'administration se réunit à Gillonnay le 22 septembre 1995, le lieutenant-colonel Luc BORLET représente exceptionnellement le colonel Jean-Claude BOURGEOIS empêché.

Après les traditionnelles introductions faites par le chef de corps le lieutenant Robert ABEL et M. Jean-Louis DIDIER maire de la commune, le lieutenant Jacky JEYMOND, Président en exercice, annonce que pour raisons personnelles, il cessera immédiatement toutes ses fonctions associatives, dont celle d'administrateur de l'Union, et par voie de conséquence celle de président.

Il se retire et laisse le lieutenant-colonel René PAILLOT, 1^{er} vice-président, assurer sans délai l'intérim conformément aux dispositions prévues à cet effet dans le règlement intérieur de l'association.

Ce règlement prévoit aussi que l'élection d'un nouveau président doit se dérouler dans les deux mois qui suivent la démission du président, la première du genre à intervenir au sein de l'Union départementale à notre connaissance.

Le prochain conseil d'administration étant déjà fixé au 24 novembre 1995 à Saint Marcellin, une élection pourra avoir lieu ce jour, et le mandat du nouveau président qui sera élu à cette occasion, aura une durée limitée et qui sera celle qui restait à courir pour le lieutenant Jacky JEYMOND, mandat qui devait se terminer en février 1996.

Après un appel fait auprès des administrateurs, aucune candidature ne s'étant manifestée pour cette élection, le lieutenant-colonel René PAILLOT, accepte de présenter la sienne.

Il est élu à la majorité des votants le 24 novembre 1995 pour terminer le mandat en cours.

L'élection pour le renouvellement triennal du président et du bureau, aura lieu à Dolomieu lors du premier conseil d'administration de l'année qui se tient habituellement en tenue.

Celui-ci a donc bien lieu à Dolomieu le samedi 17 février 1996 dans la salle dite de la Chapelle.

Après appel auprès des administrateurs, aucune candidature ne s'étant déclarée, le lieutenant-colonel René PAILLOT qui a présenté la sienne, est élu à la majorité des présents et représentés pour un mandat de trois ans, et le bureau qu'il propose immédiatement après, est élu pour la même durée.

Il comprend : 1^{er} vice-président le lieutenant Jacques PERRIN de Morestel ; vice-président du secteur nord-Isère le lieutenant Michel DUC de Saint Jean de Bournay ; le capitaine Gérard BRUNEL de Saint Martin d'Hères, devient vice-président du secteur sud-Isère ; secrétaire général, le

lieutenant Pierre CROIZAT de la direction départementale ; trésorier général le lieutenant André BOYET de Saint Georges d'Espéranche .

Tous ces membres constituent le comité exécutif de l'Union.

Le lieutenant Max FERRAND qui devient trésorier adjoint, et l'adjudant Michel BOURGUIGNON secrétaire adjoint, complètent le bureau.

Récépissé du changement de l'organe directeur est donné par la préfecture le 24 avril 1996.

C'est au cours du conseil d'administration qui s'est tenu à Meylan le 27 septembre 1996, que le président, le lieutenant-colonel René PAILLOT, informe officiellement les administrateurs, que conformément au mandat qu'ils lui ont donné au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue à Sassenage le dimanche 23 juin 1996, l'Union a fait l'acquisition d'un local à usage de bureau situé au n° 11, de l'avenue du Vercors à Meylan, dans une résidence dénommée Le Manival.

L'acte de propriété a été signé le 23 septembre 1996 en l'étude notariale de maître Frédéric BOSCHER située au n° 47 de l'avenue Alsace-Lorraine à Grenoble.

Cette opération a totalement été financée sur les fonds propres de l'association, pour un montant de sept cent soixante et onze mille francs (117.538 €) y compris frais de vente, et concerne un appartement de trois pièces, dans lequel on pourra installer valablement un bureau pour le secrétariat administratif, le bureau du président, et une salle de réunion.

Ce local est situé près de la mairie, de la poste, de diverses administrations, un parking réservé aux résidents en permet notamment un accès facile aux visiteurs.

C'est au cours de la 2^e quinzaine d'octobre 1996, que l'aménagement des locaux, et le transfert des équipements depuis Seyssinet jusqu'à Meylan s'est effectué.

L'adresse du siège social de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère sera dorénavant fixée : **11, avenue du Vercors, BP. n° 97, 38243 Meylan Cedex**

Récépissé de cette déclaration est donné par la préfecture le 19 mars 1997.

Le docteur BRUMELOT qui assurait jusqu'alors la fonction de médecin conseil de l'Union depuis novembre 1991, cessant par ailleurs son activité médicale a demandé à être déchargé de sa mission.

Il a été remplacé à ce titre par Madame le docteur Dominique BAUD, médecin-capitaine du CSP de Grenoble, à compter du 2 novembre 1996.

C'est le 27 juin 1998 qu'a lieu la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques.

Organisée conjointement par la direction départementale pour la partie technique, l'Union départementale de l'Isère pour la partie administrative et

associative, cette finale a été supervisée par le colonel Jean-Claude BOURGEOIS, la manifestation co-présidée par le lieutenant-colonel René PAILLOT président de l'Union, a été une totale réussite sportive et populaire.

Les mandats de président du lieutenant-colonel René PAILLOT, de vice-président du secteur sud-Isère du capitaine Gérard BRUNEL, de secrétaire général du lieutenant Pierre CROIZAT, arrivant à leur fin, et les intéressés ne pouvant plus, pour raison statutaire se représenter, un nouveau bureau est élu le 6 février 1999 à Meylan, salle Décibelledonne, au cours du 1^{er} conseil d'administration de l'année, qui a traditionnellement lieu en tenue d'uniforme.

Sont élus pour un mandat de trois ans : président le capitaine Jacques PERRIN de Morestel ; le lieutenant André BOYET de Saint Georges d'Espéranche, 1^{er} vice-président ; le lieutenant Michel DUC de Saint Jean de Bournay vice-président du secteur nord-Isère ; le lieutenant Jean-Luc GIRAUD de Bourg d'Oisans vice-président du secteur sud-Isère ; le capitaine Jean-Jacques GUERCHET de Grenoble secrétaire général ; le lieutenant Guy COTTAZ de Dolomieu trésorier général.

Le lieutenant-colonel René PAILLOT est élu président d'honneur de l'Union départementale.

Récépissé en est donné par la préfecture le 9 mars 1999.

Au cours de l'assemblée générale du 25 juin 2000 à la Tour du Pin, est approuvée une nouvelle modification des statuts, dont récépissé est donné par la préfecture le 1^{er} août 2000.

Le lieutenant-colonel Hervé ÉNARD qui vient d'être nommé le 1^{er} janvier 2001 directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, devient statutairement le conseiller technique de l'Union, en remplacement du colonel Jean-Claude BOURGEOIS admis à faire valoir ses droits à la retraite le 5 décembre de l'an 2000.

C'est à Saint Jean de Bournay, le 3 février 2001 qu'une modification du bureau est intervenue avec la démission du 1^{er} vice-président, le lieutenant André BOYET, qui reste par ailleurs administrateur jusqu'à la fin de son mandat.

Pour terminer le mandat de ce dernier, le lieutenant Jean-Luc GIRAUD devient le nouveau 1^{er} vice-président de l'Union.

Il est remplacé au poste de vice-président du secteur sud-Isère par le lieutenant Michel PUGNOT de Saint Ismier.

Récépissé en est donné par la préfecture en date du 16 février 2001.

Un renouvellement statutaire s'est déroulé le 16 février 2002, au premier conseil d'administration de l'année, qui a eu lieu en tenue d'uniforme, et qui s'est tenu à Saint Ismier.

Le commandant Jacques PERRIN est réélu président, le lieutenant Jean-Luc GIRAUD devient 1^{er} vice-président, le lieutenant Michel PUGNOT est vice-président du secteur sud, le lieutenant Michel DUC est vice-président du secteur nord, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET est secrétaire général, le lieutenant Guy COTTAZ est trésorier général.

La Rédaction



CHRONOLOGIE DES DIFFÉRENTS CONGRÈS DE L'UDSP 38

1886 - Congrès fédéral à GRENOBLE
1908 - VIZILLE
1911 - VIENNE
1913 - Congrès fédéral à GRENOBLE
1927 - SAINT-MARCELLIN
1933 - LA TOUR-DU-PIN
1934 - VIZILLE
1935 - BOURGOIN
1937 - MOIRANS
1948 - VIENNE
1961 - SAINT-MARCELLIN
1966 - GIÈRES
1967 - LA MURE
1968 - SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX
1969 - Pas de congrès cette année là
1970 - BOURGOIN
1971 - MONTALIEU-VERCIEU
1972 - PÉAGE-DE-ROUSSILLON
1973 - Épreuves sportives à BEAUREPAIRE et
assemblée générale à RIVES
1974 - LA TOUR-DU-PIN
1975 - SAINT-MARTIN-D'HÈRES
1976 - SAINT-MARCELLIN
1977 - PÉAGE-DE-ROUSSILLON
1978 - VOIRON
1979 - MONTALIEU
1980 - ALLEVARD
1981 - VILLARD-DE-LANS
1982 - LA TOUR-DU-PIN
1983 - NIVOLAS-VERMELLE
1984 - VILLARD-DE-LANS
1985 - SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS
1986 - RIVES
1987 - LA MURETTE
1988 - Congrès fédéral à GRENOBLE et A. G.
de l'UD à MOIRANS le 22 octobre
1989 - SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE
1990 - PÉAGE-DE-ROUSSILLON
1991 - SAINT-MARCELLIN
1992 - LE TOUVET
1993 - VIENNE
1994 - CROLLES
1995 - VIZILLE
1996 - SASSENAGE
1997 - BEAUREPAIRE
1998 - SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
1999 - GIÈRES
2000 - LA-TOUR-DU-PIN
2001 - LE-PONT-DE-CLAIX
2002 - FONTAINE

PRÉSIDENTS SUCCESSIFS DE L'UNION

1906 à 1910

Commandant Charles Léon PERRIER de Domène (1^{er} Comité de Fondation)

1910 à 1945

Commandant Joseph MORARD de Grenoble (considéré comme 1^{er} Président)

1945 à 1960

Commandant Aimé LAFFONT de Vizille

1960 à 1975

Commandant Léon PLANTIER de Grenoble

1975 à 1990

Commandant Eugène BLANC de Rives

1990 à 1995

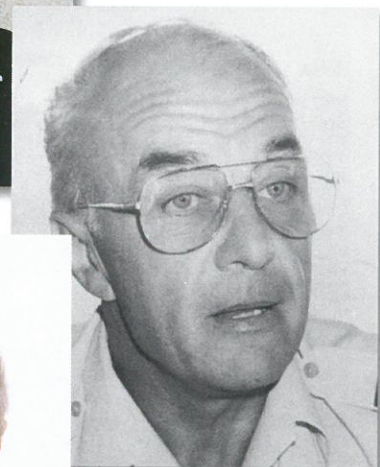
Lieutenant Jacky JEYMOND de Vaulnaveys le Bas

1995 à 1999

Lieutenant-colonel René PAILLOT de Grenoble

depuis 1999

Commandant Jacques PERRIN de Morestel



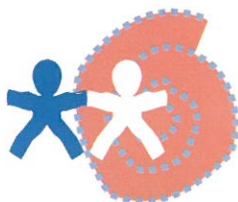
De haut en bas :
Commandant Jacques PERRIN
Lieutenant-colonel René PAILLOT
Lieutenant-colonel Eugène BLANC
Capitaine Jacky JEYMOND

Un lien au quotidien

.....
24h/24

Un soutien
à domicile
pour maintenir
l'autonomie.

04 76 29 48 12



TéléAlarme

Association Sud Isère

25, avenue de Constantine - BP 2606 - 38036 GRENOBLE cedex 02 Tél. 04 76 29 48 12 - Fax : 04 76 40 18 92